

Communauté métropolitaine de Montréal
Table de concertation du Mont-Royal

TRACER UN AVENIR COMMUN AUX MONTÉRÉGIENNES

Document pédagogique dans le suivi du colloque
tenu en mai 2008

LES MONTÉRÉGIENNES – UN AVENIR COMMUN



Communauté métropolitaine
de Montréal




Table de
concertation
du Mont-Royal

UQÀM

Document préparé par l'Université du Québec à
Montréal

AVRIL 2009



Ce document pédagogique a été réalisé par une équipe associée à la Faculté des sciences de l'éducation et au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Cette équipe était composée de trois étudiantes et de deux étudiants de la concentration Sciences humaines/univers social du programme de baccalauréat en enseignement secondaire, d'une chercheuse et d'une professeure.

Nous remercions Robert Sorel, consultant, qui a coordonné la production de ce document pédagogique. Merci également aux personnes qui ont accepté de commenter le manuscrit.

Responsable du projet :

Suzanne Laurin, professeure associée au Département de géographie

Recherche et rédaction :

Émilie Laurin-Dansereau

Avec la collaboration de :

Christian Bourassa

Élizabeth Deshaies

Chloé Lafrance

Maude Lahaie

Étienne Poirier St-Onge

Mot de M. Claude Corbo

Le 23 mai 2008, à l'initiative de la Table de concertation du Mont-Royal, s'est tenu à l'Université de Montréal un premier colloque sur les Montérégiennes.

Instituée en 2004, la Table de concertation du Mont-Royal a participé à l'élaboration d'un projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal qui s'est soldé, en 2007, après plus de deux ans de démarches et de discussions avec les partenaires du mont Royal, issus principalement des milieux institutionnel, associatif et municipal, par la proposition de recommandations à la Ville de Montréal.

Or, il faut savoir que le Mont Royal appartient à un groupe de formations géologiques qu'on appelle les «Montérégiennes»

Afin d'élargir le débat concernant la protection et de la mise en valeur des collines sœurs du mont Royal, l'idée d'un colloque sur les Montérégiennes a pris forme à la fin 2007. Pour ce faire, la Table de concertation du Mont-Royal s'est associée à la Communauté métropolitaine de Montréal, un partenaire d'importance, qui a permis, d'ailleurs, d'assurer les suites pédagogiques issues des réflexions de ce colloque.

Comme on le constatera dans ce document, des liens géologiques et géographiques ainsi que des similitudes de la flore et de la faune unissent ces collines uniques dans le paysage montréalais. De plus, l'histoire et même certaines de nos légendes sont imprégnées de ces massifs si typiques de la plaine montréalaise.

Concrètement, le colloque aura permis d'atteindre les trois principaux objectifs visés :

- faire un état de la connaissance scientifique des différents aspects des Montérégiennes ;
- initier une compréhension commune des enjeux à une échelle plus large que locale ;
- favoriser une réflexion sur les moyens à privilégier pour la protection et la mise en valeur de ces collines uniques.

Ces thèmes se retrouvent dans ce document dont le but est de susciter un partage des savoirs, un intérêt à l'égard du domaine montréalais et des échanges remplis de découvertes et de plaisir.

Claude Corbo

Président de la Table de concertation du Mont-Royal



Mot de M. Michel Gilbert

Au confluent du Fleuve Saint-Laurent se dresse majestueusement neuf collines. Véritable joyau de notre patrimoine géologique et écologique, ces richesses montagneuses, empreintes de notre histoire, forgent l'identité et le paysage de la région métropolitaine de Montréal.

Consacré « patrimoine collectif naturel et culturel pour l'ensemble des Québécois », lors du Colloque Les Montérégiennes : un avenir commun, ce chaînon de collines qui traverse la grande région de Montréal constitue un lieu privilégié d'équilibre entre la faune et la flore qu'il est impératif de protéger et de mettre en valeur.

En partageant les connaissances et en sensibilisant nos jeunes à la richesse qu'offre ce patrimoine collectif unique, nous pourrons collectivement contribuer à l'optimisation écologique de l'ensemble des montérégiennes et tracer l'avenir de ces prestigieuses collines. Cet outil pédagogique, vise donc à mieux outiller les citoyens et les citoyennes de demain, à l'importance de préserver cet héritage essentiel.

Michel Gilbert

Maire de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire ainsi que membre de la Commission de l'aménagement et membre de la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

Mots de...

Claude Corbo, président de la Table de concertation du Mont-Royal

Michel Gilbert, Maire de la municipalité de Mont-Saint-Hilaire ainsi que membre de la Commission de l'aménagement et membre de la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Introduction

À propos de la définition des collines Montérégiennes

Chapitre 1

Les fiches documentaires sur les Montérégiennes

Les principales caractéristiques des Montérégiennes

Fiche 1

À la découverte des Montérégiennes!

Fiche 2

Les Montérégiennes ont une grande valeur. Laquelle?

Fiche 3

À qui appartiennent les Montérégiennes?

Fiche 4

Protégées, les Montérégiennes?

Fiche 5

Menacées, les Montérégiennes?

Fiche 6

Les Montérégiennes, au cœur de quels enjeux?

Chapitre 2

Les situations d'apprentissage

Situation d'apprentissage 1 :

« Nous avons mis en valeur le mont Royal et le mont Saint-Hilaire. Qui sommes-nous? »

47

Situation d'apprentissage 2 :

Les Montérégiennes ont des points en commun : lesquels?

61

Situation d'apprentissage 3 :

Les Montérégiennes en photo. Qu'est-ce qu'on « voit »?

68

Situation d'apprentissage 4 :

« Vous êtes invités à un grand événement sur les Montérégiennes... »

73

D'autres idées

77

Glossaire des concepts

81

Glossaire des sciences

84

Médiagraphie

86

Annexe 1 *Déclaration sur l'avenir des Montérégiennes* (2008)

93

Tracer un avenir commun aux Montérégiennes

INTRODUCTION

Un contexte

Ce document pédagogique origine d'un colloque d'information et de réflexion sur les Montérégiennes qui s'est tenu le 23 mai 2008 à l'Université de Montréal. La Table de concertation du Mont-Royal a été l'initiatrice de ce colloque, en partenariat avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)¹. De là est née l'idée de sensibiliser les élèves des écoles situées sur le territoire de l'une ou l'autre des Montérégiennes aux enjeux de protection et de mise en valeur qui les touchent. Il faut ici remercier la CMM d'avoir alloué les fonds et les ressources nécessaires à la production et à la distribution de ce document.

Le colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun* poursuivait trois objectifs² :

- faire un état de la connaissance scientifique des divers aspects des Montérégiennes;
- amorcer une compréhension commune des enjeux à une échelle plus large que l'échelle locale;
- favoriser une réflexion sur les moyens à privilégier pour la protection et la mise en valeur de ces collines.

Ce matériel pédagogique reprend les objectifs du colloque tout en les adaptant à des fins éducatives. Ainsi, à l'aide du contenu et des activités proposées en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise, les élèves sont invités à s'appropriier des connaissances scientifiques sur les Montérégiennes et à prendre conscience des « richesses et des fragilités

de ces montagnes qui font partie de leur environnement »³.

Des liens avec le Programme de formation

Comme toutes les grandes problématiques de la vie contemporaine, celles liées à la protection et à la mise en valeur des espaces naturels exigent de mettre en commun nos préoccupations, nos compétences et nos énergies. Les Montérégiennes ne font pas exception. En fait, l'étude des collines Montérégiennes échappe aux frontières disciplinaires et exige des interactions entre divers champs du savoir. Toutefois, en lien avec le Programme de formation, ces collines constituent une réalité à la fois naturelle et sociale dont l'étude favorise plus spécifiquement le développement des compétences disciplinaires en géographie, en histoire et en éducation à la citoyenneté, ainsi qu'en science et technologie.

Géographie

Les Montérégiennes sont situées au cœur du plus important territoire urbain, agricole et industriel du Québec. Les collines se rattachent ainsi à plusieurs types de territoire au programme (territoire urbain, agricole, région, autochtone et protégé). Cependant, leur étude nécessite plus spécifiquement le recours aux concepts de patrimoine et de parc naturel. Le matériel a été conçu pour que l'élève développe sa compétence à Lire l'organisation d'un territoire,

¹ Deux comités ont été formés pour organiser ce colloque. Le comité scientifique était présidé par Louise Dusseault-Letocha, professeure au Département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal, et le comité des enjeux de protection et de mise en valeur du territoire était présidé par Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC La Vallée-du-Richelieu.

² Colloque sur les Montérégiennes, cahier du participant distribué le 23 mai 2008, p. 5. Sur le site de la CMM, on peut consulter les communications présentées au colloque, des cartes et des photos. http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/monteregiennes/

³ Claude Corbo, Allocution d'ouverture au colloque, 23 mai 2008. Monsieur Corbo est président de la Table de concertation du Mont-Royal.

à Interpréter un enjeu territorial et à Construire sa conscience citoyenne à l'échelle régionale ou planétaire⁴.

Histoire et éducation à la citoyenneté

Sur le plan du contenu, l'étude des Montérégiennes s'inscrit davantage dans le programme du deuxième cycle. Mais sur le plan des compétences et de la démarche historique, les Montérégiennes se présentent aussi comme une réalité sociale. En réalisant plus particulièrement la première situation d'apprentissage, l'élève est amené à interroger le développement des Montérégiennes dans une perspective historique et à construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire.

Science et technologie

L'étude des Montérégiennes touche plus spécifiquement deux des cinq disciplines scientifiques au programme de science : la géologie et la biologie. La problématique de la protection et de la mise en valeur des Montérégiennes se rattache aux contenus de formation de l'Univers vivant (diversité de la vie) et de Terre et espace (caractéristiques générales de la Terre, phénomènes géologiques et géophysiques). Les Appalaches, les régions géologiques du Québec et le relief du Québec sont des repères culturels qui figurent au programme de science. En réalisant les situations d'apprentissage, l'élève est amené à Mettre à profit ses connaissances scientifiques et à Communiquer à l'aide des langages utilisés en science.

Enfin, ce matériel s'inscrit dans quatre des cinq domaines généraux de formation du programme : Orientation et entrepreneuriat, Environnement et consommation, Médias et Vivre-ensemble et citoyenneté. Les activités offrent à l'élève l'occasion de développer sa

capacité à exploiter l'information, à résoudre des problèmes, à exercer son jugement critique, à exploiter les technologies de l'information et de la communication, à coopérer et à communiquer.

Bref, si ce matériel pédagogique conduit les élèves à développer une connaissance et une conscience communes de l'ensemble des Montérégiennes, il aura atteint son but.

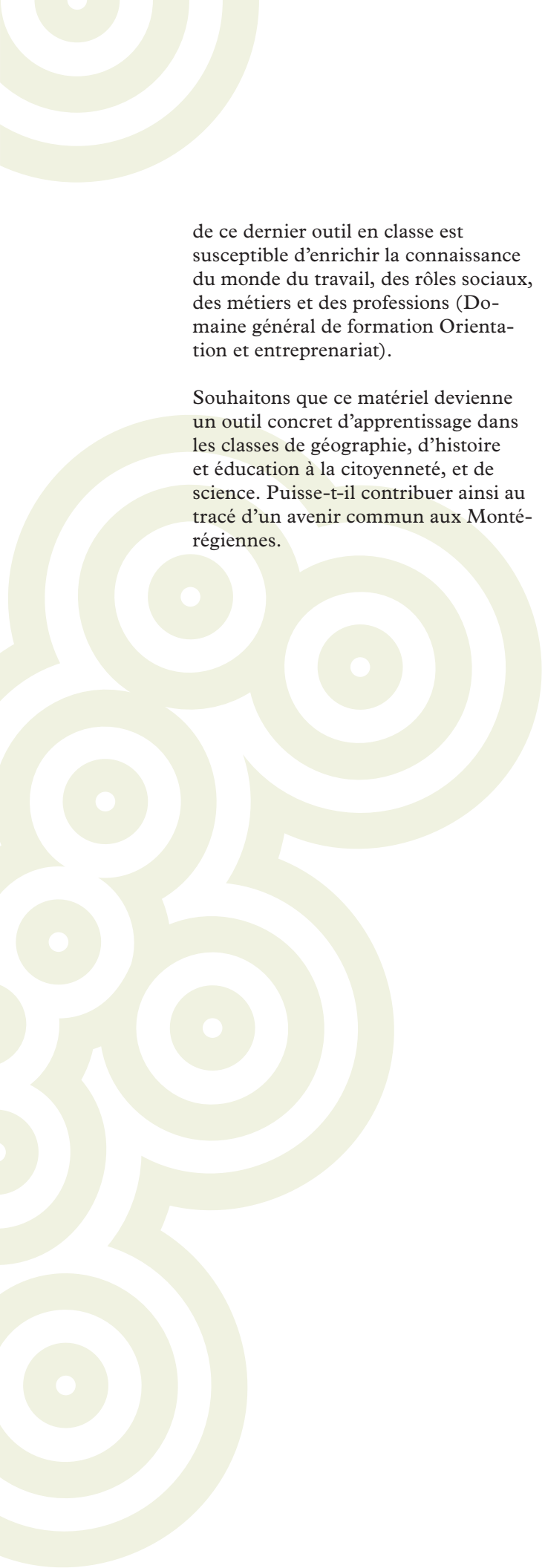
Le contenu du document pédagogique

Le matériel pédagogique est divisé en deux parties. Après une description sommaire des principales caractéristiques de chaque colline, la première partie propose six fiches documentaires sur le thème général des enjeux de protection et de mise en valeur des Montérégiennes. Chaque fiche fournit les principaux éléments de réponse à une question titre. Ces fiches sont rédigées dans un style accessible à de jeunes élèves. Elles peuvent accompagner les situations d'apprentissage ou soutenir l'enseignant dans la préparation d'une partie magistrale de son cours. La documentation propose aux élèves des références de base qu'ils pourront enrichir par leurs propres recherches, à l'aide notamment des sources fournies en médiagraphie.

En deuxième partie, on trouve quatre situations d'apprentissage. Une section intitulée « D'autres idées » propose des canevas d'activités dans une forme plus succincte.

Enfin, le document fournit un glossaire. Les élèves y trouveront d'abord la définition des concepts utilisés dans les fiches de contenu et ensuite la définition des principales sciences qui nourrissent les recherches sur les réalités montérégiennes. L'exploitation

⁴ Par exemple, en explorant des solutions envisagées ailleurs dans le monde pour conserver et protéger l'environnement, ou encore en établissant des liens avec le programme de l'Unesco *L'Homme et la biosphère* (mont Saint-Hilaire).



de ce dernier outil en classe est susceptible d'enrichir la connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions (Domaine général de formation Orientation et entrepreneuriat).

Souhaitons que ce matériel devienne un outil concret d'apprentissage dans les classes de géographie, d'histoire et éducation à la citoyenneté, et de science. Puisse-t-il contribuer ainsi au tracé d'un avenir commun aux Montérégiennes.

À propos de la définition des collines montérégiennes

La définition de l'ensemble montérégien et des collines Montérégiennes ne fait pas l'unanimité parmi les scientifiques et les divers intervenants. En géologie⁶, l'ensemble montérégien désigne l'alignement dans un même axe des neuf collines Montérégiennes formées de roches ignées intrusives alcalines datant du Crétacé (mont Royal, mont Saint-Bruno, mont Saint-Hilaire, mont Rougemont, mont Saint-Grégoire, mont Yamaska, mont Shefford, mont Brome et mont Mégantic), des deux dépressions d'Oka et de Saint-André et d'un grand nombre d'autres petites intrusions qui s'ajoutent avec le progrès des connaissances géologiques. Cette définition a été retenue par les organisateurs du colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun*, tenu le 23 mai 2008⁵. C'est donc celle qui prévaut dans ce document pédagogique.

Toutefois, les enseignants (et sans doute des élèves) savent déjà ou découvriront au cours de leurs recherches qu'il y a plusieurs façons de compter les Montérégiennes, selon le point de vue scientifique ou politique* qu'on adopte. Ce document découle du colloque, mais il s'inscrit aussi dans le prolongement du Programme de formation de l'école québécoise où l'éducation au débat scientifique est encouragée. Puisque la connaissance se construit en contexte de recherche et de débat, il nous semble important d'amener les élèves à comprendre les principaux arguments en faveur de l'un ou l'autre des points de vue sur le sujet. Voici quelques renseignements pour mieux comprendre ces différences de vue sur la définition des collines Montérégiennes.

Huit Montérégiennes?

Dans le Dictionnaire des noms et lieux du Québec (ou sur le site Internet de la Commission de toponymie du Québec), le toponyme « Collines Montérégiennes » désigne huit collines : le mont Royal, le mont Saint-Bruno, le mont Saint-Hilaire, le mont Rougemont, le mont Saint-Grégoire, le mont Yamaska, le mont Shefford et le mont Brome. À la recherche de l'origine de ces noms, les auteurs ont retracé le géologue Frank D. Adams qui fut le premier, en 1903, à proposer de nommer ces huit reliefs « Collines Montérégiennes ». Ici, c'est un point de vue historique qui est adopté. Nul doute : il s'agit là du premier noyau de collines dont l'unité paysagère fascine aujourd'hui bon nombre d'intervenants et d'usagers du territoire*.

Neuf Montérégiennes?

Puisque les connaissances scientifiques ont évolué, le mont Mégantic est reconnu depuis 1960 comme faisant partie des collines Montérégiennes. La définition de la province géologique montérégienne s'élargit et compte désormais neuf collines.

Cependant, le mont Mégantic se distingue des autres collines sous plusieurs aspects, notamment par son altitude, qui influence ses caractéristiques biophysiques, et par le fait qu'il appartient à l'ensemble appalachien et non à la plaine du Saint-Laurent. Il se distingue aussi par son éloignement de la grande région montréalaise, ce qui influence la nature des enjeux* et des défis. Donc, bien que d'un point de vue géologique le mont Mégantic compte au nombre des collines Montérégiennes, on peut dire que, d'un point de vue géographique, environnemental ou paysager, son statut est encore discuté.

⁵ Voir la communication de Pierre Bédard, sur le site de la Communauté métropolitaine de Montréal, à l'adresse suivante : http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/monteregiennes/seance_l_pierre_bedard.pdf

⁶ Lorsqu'un mot fait partie de l'un ou l'autre des glossaires et qu'il apparaît pour la première fois dans le texte, il est suivi d'un astérisque.

Dix Montérégiennes?

D'autres scientifiques, intervenants et usagers font des collines d'Oka une colline Montérégienne (ex. la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Nature-Action Québec, le Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire et l'Université McGill)⁷. Ce qui porte alors le compte à dix Montérégiennes!

Qu'en est-il des collines d'Oka? En réalité, ces collines sont composées de roches beaucoup plus anciennes qui se rattachent à la chaîne des Laurentides. En effet, les roches des collines d'Oka datent de l'ère du Précambrien (plus de 600 millions d'années), alors que celles des autres collines Montérégiennes n'ont que quelque 124 millions d'années. Bref, les collines d'Oka sont formées de roches précambriennes, elles-mêmes traversées par une poussée de magma durant le Crétacé qui, en refroidissant, a produit l'intrusion montérégienne d'Oka. Appelée « dépression d'Oka », cette intrusion qui ne forme aucun relief se trouve plutôt entre des collines⁸. D'un point de vue géologique, l'intrusion de roche ignée est bien présente à Oka, mais elle n'explique pas la formation des collines d'Oka.

Toutefois, la question se pose : qu'est-ce qu'une colline? Le sens accordé au mot « colline » par les intervenants qui considèrent Oka comme faisant partie des Montérégiennes est plus large. De ce point de vue, une colline se définit aussi par la nature de ses pentes et de son sol, son piedmont, sa périphérie immédiate, son réseau hydrographique, sa flore, sa faune, ainsi que par les activités humaines qui ont

façonné son paysage au fil du temps et qui s'y pratiquent encore. Une colline est une composante d'un écosystème*. Elle entre dans une relation complexe avec un environnement* plus vaste, celui du piedmont et de la plaine.

Enfin, les populations portent sur ces collines et leur environnement un regard qui dépasse leur réalité souterraine. Ces reliefs ont acquis une importante valeur symbolique aux yeux des habitants des territoires concernés et des nombreux visiteurs. De ce point de vue, des intervenants jugent pertinent d'inclure ces dix collines dans un même paysage... même si les collines d'Oka se distinguent des autres sur le plan géologique.

Voilà pourquoi l'addition des collines Montérégiennes donne parfois un total de huit, neuf ou dix, selon les sources documentaires et les groupes d'acteurs. Mais dans ce document, le mot « Montérégiennes » désignera l'alignement sur un même axe de neuf collines, du mont Royal au mont Mégantic.

⁷ Voir la communication de Patrick Beauchesne, direction du patrimoine écologique et des parcs, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, sur le site de la Communauté métropolitaine de Montréal, Les Montérégiennes, un avenir commun. http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/monteregiennes/conf_patrick_beauchesne.pdf

⁸ L'expression « les collines de la zone montérégienne » est aussi utilisée pour distinguer, parmi les collines d'Oka, celles qui se rattachent à la province géologique montérégienne. Ces collines sont celles de la Grande Baie, de La Trappe et Husereau. (Lavoie, M., 1999)

CHAPITRE I

Les fiches documentaires sur les Montérégiennes

Les principales caractéristiques des Montérégiennes



LE MONT ROYAL⁹

Le mont Royal est situé :

- dans la région administrative de Montréal;
- au cœur de l'île de Montréal, entourée par le fleuve Saint-Laurent.

Le mont Royal est le symbole le plus connu de la ville de Montréal.

Au mont Royal, il y a notamment :

- trois sommets, soit Mont-Royal, Westmount et Outremont;
- le parc du Mont-Royal, créé en 1876;
- des sentiers pédestres et de ski de fond;
- la croix du Mont-Royal;
- l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal;
- deux grands cimetières : le cimetière Notre-Dame-des-Neiges et le Cimetière Mont-Royal;
- l'Hôpital Général de Montréal et l'Hôpital Royal-Victoria;
- deux campus universitaires : l'Université de Montréal et l'Université McGill;
- des chemins de ceinture et de traverse;
- des stationnements et des arrêts d'autobus;
- les ruines d'un funiculaire;
- des antennes de communication;
- des belvédères;
- le Lac-aux-Castors (artificiel);
- le Chalet du Mont-Royal;
- des quartiers résidentiels;
- des traces de la présence amérindienne et des sites de recherches archéologiques;
- le Centre de la Montagne;
- la maison Smith qui loge les Amis de la Montagne, une association de protection de la montagne.

⁹ Créée en 2005, la Table de concertation du Mont-Royal soutient le Bureau du Mont-Royal (Ville de Montréal) quant à la protection et à la mise en valeur du mont Royal.



LE MONT SAINT-BRUNO

Le mont Saint-Bruno est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- à proximité des municipalités de Saint-Bruno-de-Montarville, de Beloeil et de Sainte-Julie.

Au mont Saint-Bruno, il y a notamment :

- le Parc national du mont Saint-Bruno, créé en 1985;
- cinq lacs d'origine naturelle : le lac Seigneurial, le lac du Moulin, le lac des Bouleaux, le lac à la Tortue et le lac des Atocas;
- la source d'eau potable de Saint-Bruno-de-Montarville;
- des sentiers pédestres et de ski de fond;
- une piste de ski alpin et la plus importante école de ski au Canada;
- l'éclairage nocturne de la piste de ski alpin;
- des stationnements;
- du développement résidentiel à proximité;
- des sites patrimoniaux, comme le verger de pommiers et le Moulin historique;
- la Fondation du Mont Saint-Bruno, membre du Réseau de milieux naturels protégés, qui fait, entre autres, la promotion du corridor forestier*⁹ du mont Saint-Bruno.



LE MONT SAINT-HILAIRE

Le mont Saint-Hilaire est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- à proximité des municipalités de Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park;
- à proximité de la rivière Richelieu.

Au mont Saint-Hilaire, il y a notamment :

- une réserve de la biosphère du Québec¹⁰, créée en 1978, membre du Réseau* mondial de réserves de la biosphère désignées par l'Unesco;
- le Centre de conservation* de la Nature du mont Saint-Hilaire, membre du Réseau de milieux naturels protégés;
- des sentiers pédestres et de ski de fond;
- la Réserve naturelle Gault, propriété de l'Université McGill qui y fait de la recherche scientifique;
- le lac Hertel, une source d'eau potable de la ville de Mont-Saint-Hilaire;
- un verger de pommiers reconnu comme patrimonial;
- du développement résidentiel;
- de l'agriculture;
- une carrière en exploitation;
- un site minéralogique mondialement reconnu pour l'abondance et la diversité de ses minéraux;
- plusieurs minéraux exclusifs à cette montagne.

¹⁰ Une Réserve de la biosphère est une région désignée par l'Unesco pour représenter l'un des principaux écosystèmes de la planète. Dans cette région, la population et les organismes se sont engagés à collaborer à la réalisation des objectifs du programme L'Homme et la biosphère. (*Bulletin Réserves de la biosphère au Canada*, n° 19, mars 2008)



LE MONT ROUGEMONT

Le mont Rougemont est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- près de la municipalité de Rougemont;
- à proximité des rivières Yamaska et Richelieu.

Au mont Rougemont, il y a notamment :

- de l'agriculture, surtout la pomiculture et l'acériculture (érablières et cabanes à sucre);
- des cidreries;
- de l'agrotourisme;
- de l'exploitation forestière privée;
- le Centre de ski de fond de Rougemont;
- la Croix Fernand Lussier;
- le lac Saint-Damase et le lac des Pères;
- un sentier de randonnée sur les terres privées de la cidrerie Jodoin;
- l'Association pour la Protection et le Développement durable* du mont Rougemont, membre du Réseau de milieux naturels protégés.

LE MONT SAINT-GRÉGOIRE

Le mont Saint-Grégoire est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- à proximité des municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- près de la rivière Richelieu.

Le mont Saint-Grégoire est le plus petit (diamètre et élévation) des Montérégiennes.

Au mont Saint-Grégoire, il y a notamment :

- de l'agriculture, surtout la pomiculture et l'acériculture (érablières et cabanes à sucre);
- des cidreries;
- un club de golf;
- de l'agrotourisme;
- le parc Arbraska Mont-Saint-Grégoire, situé dans le piedmont;
- un réseau de sentiers qui donnent accès au sommet;
- le Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du Haut-Richelieu, créé en 1981, qui gère le seul accès autorisé au sommet du mont Saint-Grégoire;
- une ancienne carrière (19e siècle);
- le Grand Bois de Saint-Grégoire, protégé en partie par le CIME;
- des sentiers de motoneige;
- un terrain de camping.





LE MONT YAMASKA

Le mont Yamaska est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- près des municipalités de Saint-Paul d'Abbotsford et de Saint-Pie-de-Bagot;
- près de la ville de Granby et de la rivière Yamaska;
- près du Parc national de la Yamaska, créé en 1983.

Au mont Yamaska, il y a notamment :

- de l'agriculture, comme des vergers de pommier et un vignoble;
- un espace aérien réservé pour la pratique du vol libre (deltaplane et parapente);
- une carrière abandonnée à la fin du 19^e siècle;
- des traces d'une présence amérindienne jusqu'au 19^e siècle, dont un village et un cimetière au sommet de la colline;
- la Fondation pour la conservation du mont Yamaska, membre du Réseau de milieux naturels protégés.



LE MONT SHEFFORD

Le mont Shefford est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- à proximité de la ville de Granby.

Au mont Shefford, il y a notamment :

- une station de ski comprenant une quarantaine de pistes et un éclairage nocturne des pistes;
- du développement résidentiel;
- le Parc écologique Jean-Paul-Forand;
- le lac Coupland, une des réserves d'eau potable de Granby;
- une antenne de communication;
- un club de golf.

LE MONT BROME

Le mont Brome est situé :

- dans la région administrative de la Montérégie;
- à proximité de la ville de Bromont et de l'aéroport régional des Cantons-de-l'Est;
- à proximité de la rivière Yamaska.

Après le mont Royal, c'est la colline montérégienne la plus développée.

Au mont Brome, il y a notamment :

- un centre de ski comprenant une cinquantaine de pistes sur deux versants et un éclairage nocturne des pistes;
- des sentiers pédestres, de ski de fond et de vélo de montagne;
- un important développement résidentiel et hôtelier;
- un club de golf;
- le lac Gale et le lac Bromont;
- le domaine naturel du lac Gale;
- une carrière abandonnée (19^e siècle);
- un parc aquatique;
- le Centre équestre de Bromont.





LE MONT MÉGANTIC

Le mont Mégantic est situé :

- dans la région administrative de l'Estrie;
- près des municipalités de Notre-Dame-des-Bois et de Lac-Mégantic;
- à proximité du lac Mégantic;
- à 75 km de la ville de Sherbrooke.

C'est le plus haut sommet accessible en véhicule au Québec.

Au mont Mégantic, il y a notamment :

- le parc national du Mont-Mégantic, créé en 1994;
- des sentiers pédestres et de ski de fond;
- une route de traverse et des stationnements;
- l'Astrolab du Mont-Mégantic, qui a eu 30 ans en 2008;
- le Centre de recherche en astronomie de l'Université de Montréal, en partenariat avec l'Université McGill et l'Université Laval;
- un centre d'interprétation de la nature;
- une faune et une flore spécifiques, entre autres parce que c'est la colline montréalaise la plus élevée;
- la Réserve internationale de ciel étoilé¹¹ du Mont-Mégantic;
- l'association *Les Amies et amis du Mont-Mégantic*, membre du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE).

¹¹ Une réserve internationale de ciel étoilé est un « territoire public ou privé qui possède un ciel étoilé et un environnement d'une qualité exceptionnelle ou remarquable et qui, sur un vaste périmètre, est spécifiquement protégé pour favoriser sa mission scientifique, environnementale, éducative, culturelle et/ou d'agrément public. » International Dark-Sky Association (IDA)

FICHE 1 – À LA DÉCOUVERTE DES MONTÉRÉGIENNES!

A. Des collines dans une plaine

Peut-on voir toutes les collines Montérégiennes sur une seule photo? Hum... Pour cela, il faudrait faire un montage photo ou observer une image satellite. Pour situer l'ensemble des collines, la carte est encore l'outil le plus simple.

Y a-t-il une Montérégienne près de chez vous?

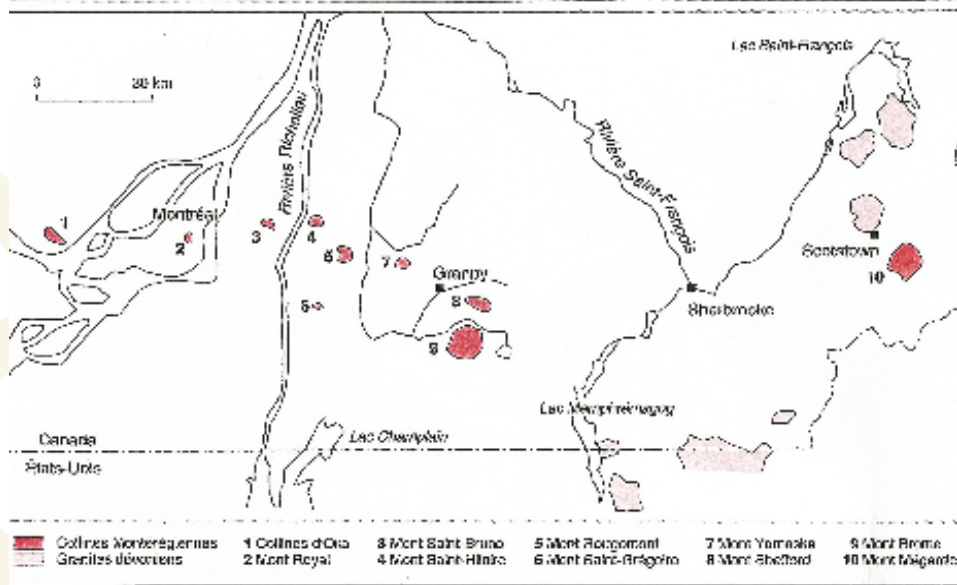
Au cœur de Montréal, la métropole du Québec, se trouve une colline : le mont Royal. Tout le monde connaît le mont Royal pour y être allé ou pour l'avoir vu en photo. Cette colline fait partie du paysage* quotidien de milliers de personnes. C'est un important repère pour s'orienter et pour distinguer Montréal des autres villes.

Le mont Royal est très connu, mais ce n'est pas la seule colline qui émerge dans la plaine du Saint-Laurent. Des basses-terres du Saint-Laurent aux Appalaches, sur une distance d'environ 250 kilomètres, se trouve un ensemble de collines alignées sur un même axe. Ces collines sont connues sous le nom de Montérégiennes.

Et si on partait à la découverte de ces collines?

Une même origine géologique

Ces collines, d'où viennent-elles?



Source : Bruno Landry et Michel Mercier, *Notions de géologie*, 3e édition, Modulo, 2002, p.110.

La Terre possède trois couches : la croûte terrestre et océanique, le manteau et le noyau. Le **magma** est une roche en fusion qui se forme en profondeur dans le manteau. En se solidifiant, le magma devient de la roche ignée.

La vie d'un être humain se déroule à peu près sur une période d'un siècle. Difficile pour un cerveau humain de se représenter le temps à l'échelle géologique, sur des millions d'années, voire des milliards! La formation des Montérégiennes s'est produite en plusieurs étapes, au cours de millions d'années. Il y a environ 124 millions d'années, durant la période géologique du Crétacé, du **magma** est monté vers la surface de la Terre. Ce magma provenait de plusieurs centaines de kilomètres sous la croûte terrestre, au niveau du manteau. Il s'est introduit le long de lignes de fracture dans la croûte terrestre, à travers les roches en place. C'est pourquoi les Montérégiennes sont décrites comme des « intrusions magmatiques ». La montée du magma a cessé avec son refroidissement et sa cristallisation dans la croûte terrestre, avant d'atteindre la surface de la Terre.

Qu'est-ce qui a entraîné la montée du magma jusque dans la croûte terrestre?

La calotte de glace qui recouvrait la plaine a fondu, il y a 20 000 ans. Les eaux de l'Atlantique ont envahi les terres et une mer intérieure s'est formée : la mer de Champlain. Si quelqu'un était passé par là, il aurait aperçu des îles... montréalaises, puisque ces collines étaient alors entourées d'eau!

Les géologues ont formulé l'hypothèse du passage d'un point chaud qui tire son origine dans le manteau terrestre. Pour faire image, disons qu'un point chaud est un peu comme un chalumeau stationnaire qui chauffe le dessous de la croûte terrestre. Le mouvement des plaques tectoniques au-dessus de cette intense chaleur fait de la place au magma en fusion qui monte sous la pression des gaz le long d'un même axe.

Bien sûr, il n'y avait pas encore d'humains sur Terre. Mais si une personne était passée par là à ce moment... elle n'aurait pas vu de collines, puisque le magma n'a pas atteint la surface. Alors comment ces collines sont-elles apparues?

- Les roches qui entouraient ces massifs intrusifs étaient plus friables que la roche ignée des massifs, très dure. Ces roches appelées « sédimentaires » étaient en place depuis environ 500 millions d'années.
- Elles ont subi une très lente érosion depuis leur formation, il y a 124 millions d'années. Les glaciations survenues dans le dernier million d'années dans toute l'Amérique du Nord ont augmenté l'érosion dans les basses-terres du Saint-Laurent.

C'est donc l'érosion qui a fait apparaître ces collines. Leur alignement sur un axe est-ouest dans la plaine de Montréal montre le passage du point chaud.

Le retrait des glaciers a laissé des dépôts meubles sur les pentes des collines. Les sols représentent la partie supérieure de ces dépôts. La compo-

sition de ces sols n'est pas uniforme sur les pentes des collines. Plusieurs possèdent toutefois des sols riches et naturellement bien drainés. Des milliers d'années plus tard, les habitants y ont trouvé des terres propices à l'agriculture, en particulier la culture des arbres fruitiers.

On entend parfois dire que les Montérégiennes sont d'anciens volcans. C'est vrai ou faux?

Deux similitudes entre la formation des Montérégiennes et celle des volcans sont sans doute à l'origine de cette confusion.

- Les volcans, tout comme les collines Montérégiennes, tirent leur origine de la remontée d'un magma. Cependant, les magmas à l'origine des Montérégiennes ont refroidi lentement à l'intérieur de l'écorce terrestre. Ils n'ont jamais atteint la surface de la Terre. Il s'agit donc de deux types différents de roche ignée (roche ignée intrusive ou plutonique dans le cas des Montérégiennes et roche ignée extrusive ou volcanique dans le cas des volcans). Mais comme l'expression « roche ignée » est utilisée dans le langage courant sans distinction, cela incite à croire qu'il s'agit d'anciens volcans. C'est faux.
- Les dépressions au sommet de plusieurs collines évoquent les cratères des volcans. Ce ne sont pas des cratères. Ce sont des cavités creusées par une érosion très ancienne et par le passage « plus récent » des glaces.

Alors diffusez largement l'information : aucune Montérégienne n'est un ancien volcan! Vous êtes maintenant en mesure d'expliquer à quoi tient cette idée fausse.

B. D'où vient le nom des collines Montérégiennes?

Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la Commission de toponymie du Québec.

Un toponyme, c'est le nom d'un lieu. La toponymie étudie l'origine des noms de lieux.

Ces neuf collines sont regroupées sous le vocable de Montérégiennes. Depuis plus de 300 ans, elles ont toutes été transformées par l'activité humaine. Les habitants ont commencé par leur donner un nom.

Savez-vous d'où vient le nom de chacune des collines Montérégiennes? Voici une brève explication¹².

¹² D'après le site de la Commission de toponymie du Québec.

Un toponyme	Son origine
Montérégiennes	Les mots « montérégien » et « montérégienne » tirent leur origine de <i>mons regius</i> , (mont Royal en latin), la colline Montérégienne la mieux connue parce qu'elle est située dans la métropole de Montréal. En 1903, le géologue Frank Dawson Adams (1859-1942) a créé le mot montérégien pour désigner une province géologique, c'est-à-dire une zone regroupant des roches de même origine.
Pourquoi appelle-t-on ces collines des monts?	Au sens général, le mot « mont » inclut plusieurs types de dénivellations, dont les collines. Quand on fréquente l'une ou l'autre de ces collines, on dit couramment « aller à la montagne ». Dans un environnement aussi plat que la plaine du Saint-Laurent, ces collines ressemblent en effet à des montagnes. Cette appellation ferait sans doute sourire les habitants des Rocheuses, des Alpes ou des Andes!
Montérégie	La Montérégie est une région administrative créée en 1985 par le gouvernement du Québec. Son nom, tout comme celui des collines Montérégiennes, a été élaboré à partir du nom latin de mont Royal (<i>mons regius</i>). Ce choix reflète la très forte attraction qu'exerce l'agglomération montréalaise sur l'ensemble de cette région. Son nom témoigne également d'un fait : c'est en Montérégie qu'on retrouve le plus grand nombre de Montérégiennes. Sa superficie s'étend de la rive sud du Saint-Laurent, depuis la rivière Yamaska jusqu'à la frontière de l'Ontario, et comprend le triangle que forme la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Mont Royal	Lors de sa visite en 1535, Jacques Cartier a baptisé cette colline « Mont Royal » en l'honneur du roi de France François 1 ^{er} .
Mont Saint-Bruno	Nom un peu transformé, donné en l'honneur du seigneur François-Pierre Bruneau, qui a contribué financièrement aux débuts de la paroisse du même nom en 1842.
Mont Saint-Hilaire	Nom donné en l'honneur d'Élie Saint-Hilaire (1839-1888). Monsieur Saint-Hilaire a occupé plusieurs fonctions et joué un rôle important à l'échelle de la région et du Québec.
Mont Rougemont	D'origine incertaine, ce nom a probablement été donné en l'honneur d'Étienne Rougemont, capitaine du régiment de Carignan-Salières en 1666. Pour la population, il évoque davantage la culture de la pomme, une activité caractéristique de ce mont.
Mont Saint-Grégoire	Autrefois nommé mont Johnson, ce toponyme reprend le nom du village Saint-Grégoire-le-Grand en 1922. Ce nom a été attribué en l'honneur de Grégoire Bourque, un acadien qui a fait don du terrain sur lequel l'église du village a été bâtie.
Mont Yamaska	Yamaska est un toponyme originaire de la nation amérindienne abénaquise. Le mot rappelle le paysage à l'embouchure de la rivière Yamaska et signifie « il y a des joncs au large » ou « il y a beaucoup de foin ». Ces joncs ont autrefois servi à construire des granges et des maisons. Auparavant, les Abénaquis donnaient à cette colline le nom de <i>Wigwômadenek</i> ou « montagne en forme de grande maison ».
Mont Shefford	Ce toponyme reprend le nom de la ville de Shefford, dans le canton du Bedfordshire en Angleterre.
Mont Brome	D'origine incertaine, ce toponyme reprendrait le nom d'un village du comté de Suffolk, en Angleterre.
Mont Mégantic	Toponyme d'origine abénaquise qui emprunte son nom au lac Mégantic. Le mot <i>mégantic</i> signifie, selon les variantes de la langue abénaquise, « lieu où il y a de la truite de lac » ou encore « au camp des truites saumonées ».

C. Des collines... en ville?

Si vous vous promenez sur l'une ou l'autre des collines Montérégiennes, c'est probablement la nature qui vous frappera d'abord. Pourtant, quatre de ces collines sont bel et bien... en ville!

Le saviez-vous?

Le mont Royal, le mont Saint-Bruno, le mont Saint-Hilaire et une partie (20 %) du mont Rougemont se trouvent sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Trois et une partie d'une quatrième des neuf Montérégiennes sont situées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ce sont les élus des villes de Montréal, de Laval, de Longueuil et des villes des couronnes Nord et Sud qui dirigent la CMM. En tout, 82 municipalités y sont représentées.

Le territoire de la CMM, c'est :

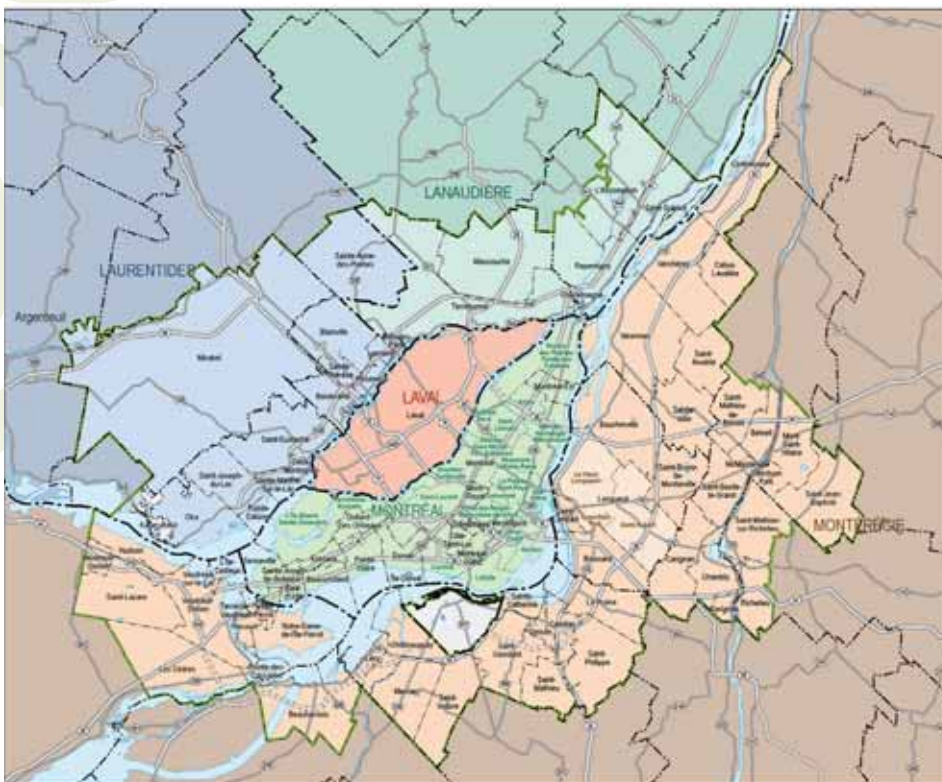
- une superficie de 4360 km², dont 525 km² sont des surfaces aquatiques;
- Un espace occupé par 3,6 millions de personnes.

Sur ce territoire, on trouve aussi :

- des bois (environ 16 % de la superficie);
- des milieux aquatiques (12 % de la superficie);
- des terres agricoles (58 % de la superficie).

En fait, près de 49 % des activités québécoises liées à l'agriculture et à l'industrie agroalimentaire se trouvent sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Protéger et mettre en valeur les Montérégiennes sur le territoire de la CMM, c'est tout un défi!

Source : Communauté métropolitaine de Montréal, 2008



FICHE 2 – LES MONTÉRÉGIENNES ONT UNE GRANDE VALEUR. LAQUELLE?

Pouvez-vous nommer des personnes ou des groupes qui accordent une grande valeur à l'une ou l'autre des Montérégiennes?

Voilà une affirmation qui fait consensus : les Montérégiennes ont une grande valeur. Mais qu'entend-on par là? À quoi tient la valeur exceptionnelle attribuée à ces collines par tant de personnes et de groupes?

Au fil du temps, sur le plan physique et humain, les populations ont attribué à ces collines des qualités qu'on cherche aujourd'hui à protéger et à mettre en valeur. Voici quelques-unes des plus importantes qualités attribuées aux Montérégiennes et des exemples qui les illustrent :

- A Une valeur écologique
- B Une valeur historique et archéologique
- C Une valeur récréative et éducative
- D Une valeur symbolique et identitaire
- E Une valeur patrimoniale
- F Une valeur économique

A UNE VALEUR ÉCOLOGIQUE¹³

Écosystème forestier exceptionnel :

Écosystème forestier possédant notamment un caractère rare ou ancien et présentant un intérêt particulier pour la conservation de la diversité biologique.

(Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.)

Les Montérégiennes...

- forment un ensemble d'*îlots forestiers* dans la plaine du Saint-Laurent. De taille variable, un îlot forestier est un groupe d'arbres dont les caractéristiques (essences d'arbres, flore et faune) se distinguent dans le paysage environnant. Par exemple, un bois dans une plaine cultivée est un îlot forestier. Ces îlots sont d'autant plus importants que la plaine du Saint-Laurent a été presque entièrement déboisée par les villes et par l'agriculture.
- accueillent des *écosystèmes forestiers exceptionnels* (EFE), c'est-à-dire des forêts rares, des forêts anciennes peu ou pas modifiées par l'humain, des groupements forestiers remarquables et des forêts refuges d'espèces menacées.
 - Le mont Rougemont possède trois de ces écosystèmes, dont une forêt ancienne, une érablière à hêtre qui date d'environ 180 ans.
 - La forêt autour du lac Hertel, au sommet du mont Saint-Hilaire, est l'une des plus anciennes au Québec.
- sont situées dans le sud du Québec, là où la *biodiversité* * subit les menaces les plus fortes au Québec et où les espèces à statut précaire sont les plus nombreuses. Ainsi, en raison de leur situation géographique, de leur superficie et de la diversité des habitats* qu'elles représentent, les Montérégiennes constituent des havres uniques de biodiversité.

Prenons l'exemple du mont Saint-Bruno, dont la faune vertébrée est particulièrement diversifiée. Près

¹³ Voir « écologique » dans le glossaire des sciences.

de 50 % des espèces de mammifères du Québec et plus de 70 % de toutes les espèces d'oiseaux ont déjà été observées sur ce territoire de faible superficie. Dans cette aire protégée vivent plus de 30 % des espèces d'amphibiens (ex. la salamandre) et près de 20 % des espèces de mammifères menacées ou vulnérables (ex. la chauve-souris).

- améliorent la qualité de l'environnement. En effet, les milieux naturels jouent un rôle essentiel en ce qui a trait à la filtration de l'air, au maintien de la qualité et de la quantité d'eau potable, ainsi qu'au contrôle des inondations et de l'érosion.

B UNE VALEUR HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Qu'est-ce qu'une valeur archéologique?

Cherche le sens du mot « archéologie » dans le glossaire des sciences.

- L'histoire* des municipalités est étroitement liée aux collines Montérégiennes qui se trouvent sur leur territoire. D'ailleurs, leur toponymie en témoigne. Les collines ne sont pas seulement une particularité de la nature ou du paysage : elles sont à l'origine du développement du territoire, des municipalités et de leur organisation actuelle.
 - Le village de Shefford a été fondé en 1792 par des loyalistes qui fuyaient les États-Unis.
 - Au 19^e siècle, on pratiquait déjà la culture de la pomme et de la vigne sur les versants du mont Yamaska.

- Sur le mont Royal, des fouilles archéologiques récentes ont permis de découvrir des aspects de l'histoire amérindienne. Par exemple, on sait aujourd'hui qu'il y a 6000 ans, le mont Royal était utilisé comme carrière par les Amérindiens. C'est aussi au pied du mont Royal que les Iroquoïens du Saint-Laurent ont bâti l'important village d'Hochelaga.

Toutefois, la valeur archéologique des collines est encore méconnue. Peu de fouilles ont été effectuées jusqu'à ce jour, bien que les Montérégiennes aient été les témoins de l'histoire régionale depuis plus de 350 ans, et de l'histoire amérindienne depuis bien plus longtemps encore!

- Les Montérégiennes, surtout celles qui sont le plus près du fleuve Saint-Laurent, recèlent des vestiges historiques importants qui témoignent de l'attrait qu'elles exercent depuis la colonisation.

Par exemple, au Parc national du mont Saint-Bruno, on peut voir le Vieux-Moulin à farine, qui date de 1761. C'est le plus ancien témoin connu de l'activité humaine dans le parc.

C UNE VALEUR RÉCRÉATIVE ET ÉDUCATIVE

Avez-vous déjà visité un de ces parcs?

- Deux des 22 parcs nationaux du Québec sont situés dans les Montérégiennes : le Parc national du mont Saint-Bruno et le Parc national du Mont-Mégantic.
- L'aménagement* des collines offre plusieurs activités récréotouristiques accessibles à tous : randonnée pédestre, cyclisme, ski de fond, observation de la nature, cueillette de pommes, dégustation de produits du terroir, etc. Ces monts sont devenus des lieux de loisirs, de détente et d'évasion pour les citoyens de la région et pour de nombreux visiteurs. Pour une partie de la population, les Montérégiennes constituent le seul accès à la nature.
- Des entreprises privées ont développé des activités récréotouristiques à partir des ressources* ou des paysages des collines, comme le golf ou le ski alpin. Le mont Brome exploite plusieurs de ces activités.
- Sur presque toutes les collines, des activités d'interprétation de la nature sont offertes au public. Celles-ci aident à mieux comprendre notre environnement, notamment la géologie, l'astronomie, la faune et la flore.
- Divers phénomènes naturels que les amérindiens et les habitants d'origine européenne cherchaient à expliquer (brume, effet du gel, phénomènes célestes, etc.) ont donné naissance à une multitude de contes et de légendes sur les Montérégiennes. Ce savoir s'est transmis oralement d'une génération à l'autre. Aujourd'hui, on peut les lire dans des recueils. Il existe

aussi un Cercle des conteurs du Mont Saint-Hilaire! Des légendes amérindiennes et d'autres contes sont aussi présentés au public dans les parcs nationaux du mont Saint-Bruno et du mont Mégantic.

Cela signifie que chaque colline représente quelque chose d'important pour les habitants ou les visiteurs.

D UNE VALEUR SYMBOLIQUE ET IDENTITAIRE

- Chaque colline est un véritable point de repère dans la plaine. Le voyageur peut savoir où il se trouve en se situant par rapport à l'alignement des collines et à leur forme spécifique.
- Les Montérégiennes sont des emblèmes pour la région des Laurentides, de Montréal, de la Montérégie et de l'Estrie. Chaque colline fait l'objet d'une valorisation collective. Ainsi, le mont Royal est reconnu comme l'emblème fondamental de la ville de Montréal.
- Chacune à leur façon, les collines font la fierté des citoyens. Par exemple :
 - le mont Royal est le premier site du patrimoine de la ville de Montréal (1987) et le premier arrondissement historique et naturel constitué au Québec (2005);
 - le mont Saint-Hilaire est la seule réserve mondiale de la biosphère dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal;
 - le mont Mégantic attire les astronomes du Québec et de plusieurs régions du monde.
- Quand on interroge les citoyens, on note un attachement profond à « leur » montagne. En témoignent le bénévolat de nombreuses personnes et leur engagement à travers des actions concrètes telles que le don de terrains privés à des fins de conservation.
- Les Montérégiennes sont un véritable espace collectif où se rencontrent les habitants d'une région, et ce, sans distinction de genre, de classes sociales ou d'origine

ethnique. C'est particulièrement le cas des collines les plus fréquentées, comme le mont Royal et le mont Saint-Bruno.

E UNE VALEUR PATRIMONIALE

Le *patrimoine*? C'est un objet, un site ou un paysage reconnu par la société* comme le témoin d'une époque et qui mérite d'être conservé et mis en valeur.

(Rapport du Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, 2000.)

Un *géosite* est une aire ayant une importance géologique et scientifique et dont le caractère géologique répond à un ou plusieurs critères d'exception (précieux, rare, vulnérable, menacé).

(Ressources naturelles du Québec.)

- Les Montérégiennes offrent des *panoramas* magnifiques sur la plaine environnante à partir de leur sommet. On apprécie aussi les vues de près ou de loin sur les collines elles-mêmes. Ces panoramas sont recherchés entre autres par les peintres et les photographes. Une visite au Musée des Beaux-Arts de Mont-Saint-Hilaire montre l'influence qu'a eue cette colline dans l'œuvre d'artistes comme Ozias Leduc et Paul-Émile Borduas. Ces paysages font désormais partie de tout aménagement urbain. On peut les transformer, mais pas n'importe comment.
- *Les monuments anciens et les œuvres d'art* font partie du patrimoine* des Montérégiennes. À Montréal, c'est au mont Royal qu'on trouve la plus grande concentration d'œuvres d'art et de commémoration.
- *L'architecture* des bâtiments, mais aussi de l'aménagement des parcs, fait partie du patrimoine. Le parc du Mont-Royal a été conçu en 1875 par Frederick Law Olmsted, l'architecte paysagiste américain qui a notamment réalisé le célèbre Central Park, à New York.
- Les deux cimetières du mont Royal ont été nommés « lieux d'importance historique nationale ». On y retrouve plusieurs monuments historiques, et des personnages importants de l'histoire y sont enterrés. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges est le troisième plus important en Amérique du Nord. Son architecture a été conçue sur le modèle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.
- La faune et la flore des Montérégiennes, ainsi que les minéraux de leur sous-sol, font aussi partie du patrimoine à conserver. Ainsi, au mont Saint-Bruno, c'est le verger de pommiers qui a une valeur patrimoniale parce qu'il préserve des variétés anciennes et originales. Le mont Saint-Hilaire est considéré comme un *géosite* pour sa richesse minéralogique reconnue mondialement. Des excursions sont d'ailleurs organisées à la carrière du mont Saint-Hilaire.

F UNE VALEUR ÉCONOMIQUE

Les attributs des Montérégiennes ajoutent à la vie économique des régions où elles se situent. Bref, les collines ont des répercussions sur tout le territoire! En voici des exemples.

- La valeur économique d'une vue paysagère a beaucoup augmenté ces dernières décennies. Les vues imprenables sur la montagne, ou sur son environnement à partir de la montagne, attirent le développement résidentiel sur les Montérégiennes ou à proximité. Le mont Royal et les collines situées dans la région métropolitaine subissent particulièrement ces pressions.
- Les pentes et le piedmont des collines sont propices aux activités agricoles (ex. pomiculture, viticulture, acériculture), qui entraînent à leur tour le développement de l'agrotourisme : dégustations de produits locaux, tables champêtres, cabanes à sucre, chocolateries, routes gourmandes, visites de cidreries, etc.
- Le cyclotourisme, les attraits des parcs, les randonnées, le ski, le golf et le deltaplane attirent des touristes qui, par conséquent, logent dans la région, mangent dans les restaurants et consomment divers autres produits dans les commerces locaux.

« Touche pas à ma montagne! »

Pouvez-vous imaginer la plaine de Montréal sans ses collines? Il manquerait des pièces essentielles au casse-tête humain et naturel de ces territoires! Prendre conscience de la valeur des Montérégiennes ne donne-t-il pas le goût d'en prendre soin?

FICHE 3 – À QUI APPARTIENNENT LES MONTÉRÉGIENNES?

« Nos » Montérégiennes? Beaucoup de gens croient que les lacs, les montagnes ou tout autre élément du décor naturel appartiennent à tout le monde. En réalité, le plus souvent, la nature appartient à des propriétaires privés. Qu'en est-il des collines Montérégiennes? Sont-elles un bien public ou privé? Du mont Royal au mont Mégantic, à qui appartient chacune des Montérégiennes?

Voyons d'abord la différence entre des terres publiques et des terres privées.

- On dit que les terres sont **publiques** quand elles sont la propriété de l'État, c'est-à-dire du gouvernement fédéral, provincial ou municipal. Par exemple, un parc national ou régional est une terre publique.
- On dit que les terres sont **privées** quand elles appartiennent à des propriétaires individuels, à des compagnies ou à des organismes sans but lucratif. Par exemple, un agriculteur, une association de protection de la nature, une université sont des propriétaires privés.

Cette dernière catégorie est plus complexe parce qu'elle comprend des propriétaires qui ont souvent des intérêts divergents. Du point de vue de la loi, par exemple, un agriculteur et une fondation pour la protection sont considérés comme étant deux propriétaires privés.

Savoir qui est propriétaire est une question importante, car elle a une influence sur les actions de protection et de mise en valeur du territoire. On pourrait penser que les terres publiques sont mieux protégées que

les terres privées, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Il arrive que des terres publiques soient négligées et que des terres appartenant à des propriétaires privés soient bien entretenues et protégées. L'important, c'est de connaître l'intention de chaque propriétaire, qu'il soit public ou privé, quand il s'agit de mettre en valeur les terres des Montérégiennes.

Où commence la colline?

Pour savoir qui est propriétaire, encore faut-il savoir où commence la colline! Voilà une question à laquelle il est bien difficile de répondre. Son sommet indique où la montagne finit, mais comment savoir où elle commence?

En fait, une colline peut comprendre plusieurs zones : un noyau, une zone tampon, une ceinture périphérique, un corridor. Voilà autant de termes pour désigner les zones d'une colline. On peut s'imaginer alors la difficulté de délimiter les propriétés, les bâtiments, les boisés, les écosystèmes et les paysages d'une Montérégienne. Par exemple, le mont Royal est-il simplement une petite colline verte ou s'étend-il jusqu'aux quartiers qui se sont développés à ses pieds?

La définition du périmètre de chacune des Montérégiennes est un problème bien concret. C'est pourquoi des municipalités, comme celle de Mont-Saint-Hilaire, ont créé un comité périmètre, dont le but est de réfléchir à des actions pour protéger le piedmont.

Le tableau ci-après donne une vue d'ensemble de la propriété des terres sur les Montérégiennes.

Colline montérégienne	Sur cette colline, les terres sont-elles publiques ou privées?	Dans quelle(s) municipalité(s) cette colline est-elle située?	MRC Municipalité régionale de comté
Mont Royal	Publiques (parc du Mont-Royal) et privées; privées sans but lucratif.	Montréal (arrondissements de Plateau Mont-Royal, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Ville-Marie) et Westmount	
Mont Saint-Bruno	Publiques (Parc national du mont Saint-Bruno) et privées.	Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie, Saint-Basile-le-Grand	La Vallée-du-Richelieu, Lajemmerais
Mont Saint-Hilaire	Privées sans but lucratif (Université McGill); privées : quelques particuliers et le propriétaire de la carrière.	Mont-Saint-Hilaire	La Vallée-du-Richelieu
Mont Saint-Grégoire	Entièrement privées.	Mont-Saint-Grégoire	Le Haut-Richelieu
Mont Rougemont	Entièrement privées (300 propriétaires).	Rougemont, Saint-Damase, Saint-Jean-Baptiste	Rouville, Les Maskoutains, La Vallée-du-Richelieu
Mont Brome	Presque entièrement privées.	Bromont	La Haute-Yamaska
Mont Shefford	Privées, sauf deux espaces : la réserve d'eau de la ville de Granby et le parc écologique du mont Shefford.	Canton de Shefford	La Haute-Yamaska
Mont Yamaska	Entièrement privées (220 propriétaires).	Saint-Pie, Saint-Paul d'Abbotford	Rouville
Mont Mégantic	Publiques (parc national du Mont-Mégantic) et privées sans but lucratif (Université de Montréal, Université Laval et Université McGill).	Village de Notre-Dame-des-Bois	Le Granit

FICHE 4 – PROTÉGÉES, LES MONTÉRÉGIENNES?

Des parcs sur chaque colline?

Les Montérégiennes sont-elles protégées? Suffisamment ou trop peu? Comment assurer cette protection? À première vue, c'est simple. Pour protéger les Montérégiennes, pourquoi ne pas créer un parc national sur chaque montagne? Après tout, il y en a déjà un au mont Saint-Bruno et un autre au mont Mégantic.

En y regardant de plus près, ce n'est pas si simple. Créer un parc, est-ce la seule solution?

Un parc : la seule solution?

En fait, la création d'un parc naturel* est une solution... parmi d'autres. Pourquoi?

Réduire les coûts et le nombre de visiteurs.

Privilégier les grands ensembles aux collines isolées.

- D'abord, c'est une question d'argent. Pour créer un parc en milieu fortement urbanisé, il faut acheter des terrains qui... coûtent cher. Ce parc, il faut aussi le gérer, l'aménager, l'entretenir, le surveiller. Cela représente beaucoup d'investissements. Depuis l'adoption de la Loi sur les parcs par l'Assemblée nationale en 1977, la population a beaucoup augmenté dans la grande région de Montréal, et les usages se sont diversifiés. C'est devenu plus difficile de créer un parc parce qu'il faut négocier avec un grand nombre d'utilisateurs.
- Ensuite, aujourd'hui, on a vu les limites de la protection de territoires isolés. Impossible de contenir la nature entre des frontières bien délimitées¹⁴. Depuis la Conférence de Rio en 1992¹⁵, les intervenants sont plus sensibilisés à la biodiversité. C'est donc la protection de grands ensembles écosystémiques qui est privilégiée. Par exemple, protéger chaque colline est nécessaire. Mais il devient aussi important de trouver un moyen de protéger le corridor qui relie les Montérégiennes.
- Enfin, la création de parcs constitue un attrait touristique. Cela entraîne un nouveau problème : trop de monde veut y aller! Il faut alors trouver des façons de protéger les Montérégiennes de la surfréquentation.

¹⁴ Rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, 2000.

¹⁵ La Conférence de Rio est la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992.



Actuellement, qui protège les Montérégiennes ?

Trois catégories d'intervenants s'occupent des Montérégiennes :

- les organismes publics;
- les propriétaires privés;
- les organismes de conservation sans but lucratif.

« Recherchons une jolie colline Montérégienne bien protégée pour bâtir un village! »

Qui sont-ils?

Les organismes publics

Les organismes publics, qu'ils soient municipaux, régionaux, métropolitains, provinciaux ou fédéraux, jouent un rôle en matière d'aménagement.

- *Certains peuvent acquérir des terrains et les aménager dans un objectif de conservation et de protection.* Par exemple, il existe deux parcs nationaux du Québec et plusieurs catégories d'aires protégées au sein des Montérégiennes.

En raison de son caractère spécifique, le parc du Mont-Royal (750 hectares) a un statut unique au Québec depuis 2005, celui d'arrondissement historique et naturel. Cela entraîne des obligations pour les citoyens, les entreprises et les institutions qui possèdent une propriété dans cet arrondissement. Par exemple, toute personne qui veut construire ou démolir un immeuble, diviser un terrain, ou même remplacer ou détruire une affiche ou un panneau-réclame, doit d'abord obtenir l'autorisation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

- *D'autres peuvent adopter des lois pour définir les règles de gestion des espaces naturels et culturels.* Les plus importantes sont :

- la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;
- la Loi sur les parcs;
- la Loi sur les biens culturels;
- la Loi sur les espèces menacées;
- la Loi sur la conservation du patrimoine naturel;
- la Loi sur le développement durable.

Des schémas d'aménagement (régional) et des règlements d'urbanisme (municipal) sont aussi adoptés.

- *Ils peuvent aussi garantir un soutien financier aux propriétaires qui conservent leur boisé.* En effet, les Montérégiennes supportent plusieurs écosystèmes forestiers exceptionnels. Par exemple, on en compte trois au mont Rougemont et cinq au mont Yamaska. Or, la plupart du temps, ces écosystèmes sont sur des terres privées. Leur protection ne peut pas être la seule responsabilité des propriétaires. Elle doit être partagée par l'ensemble de la société.

Au gouvernement du Québec, les ministères les plus impliqués dans la gestion des parcs naturels sont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Les propriétaires privés

Presque tout le vaste territoire sur lequel se trouvent les Montérégiennes est occupé par des propriétaires privés. Ceux-ci sont donc des agents indispensables de la conservation des ressources. D'ailleurs, les gens qui habitent un site patrimonial naturel ou qui en profitent n'ont-ils pas intérêt à le conserver? La volonté de conservation de ces propriétaires porte un nom : la conservation volontaire!

Plusieurs formules de protection sont proposées aux propriétaires. Le choix dépend de leurs objectifs, des caractéristiques écologiques spécifiques de leur propriété et de sa localisation. Voici deux exemples de formules proposées : l'adhésion à un plan de conservation; ou une entente conclue devant notaire pour une servitude de conservation, une vente ou un don.

Les organismes de conservation sans but lucratif

L'expression «sans but lucratif» signifie que l'objectif de cet organisme n'est pas de faire des profits.

Des organismes de conservation sans but lucratif jouent un rôle important dans la protection des Montérégiennes. Par exemple, Nature-Action Québec travaille à l'échelle de toute la province. D'autres interviennent à l'échelle d'une colline spécifique.

C'est le cas :

- des Amis de la montagne (mont Royal);
- du Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire;
- de la Fondation du Mont Saint-Bruno;
- de la Fondation pour la conservation du mont Yamaska;
- du Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du Haut-Richelieu (mont Saint-Grégoire);
- de l'Association pour la Protection et le Développement durable du mont Rougemont.

En quoi consiste leur travail?

Toutes ces associations ont pour objectifs la promotion et la sauvegarde du caractère naturel et patrimonial de la colline. Leur rôle consiste surtout à :

- faire un travail d'éducation et de sensibilisation auprès des propriétaires et du public;
- développer une connaissance approfondie des territoires des Montérégiennes. Par exemple, faire des rapports d'inventaires de la faune et de la flore pour identifier les espèces rares ou menacées;
- définir les priorités de conservation et choisir les mesures appropriées de protection et de mise en valeur des sites naturels;
- offrir des conseils de gestion et l'expertise qualifiée aux propriétaires qui en font la demande;
- acquérir, par l'achat ou les dons, les terrains qu'ils protègent. Par exemple, au mont Saint-Grégoire, la superficie des terrains protégés à perpétuité par le CIME représente 22,5 % de la superficie de la colline. Toutefois, il y a des coûts associés à ces transactions. Même quand les terrains sont donnés à un organisme, encore faut-il pouvoir payer les frais de notaire, d'arpenteur et de taxes!

D'autres façons de protéger les collines? Lesquelles?

Ainsi, la création de parc naturel est un des nombreux moyens de protection des Montérégiennes. D'ailleurs, même les activités récréatives les plus écologiques sont dommageables quand elles ne sont pas encadrées. Cela entraîne, par exemple, des problèmes d'érosion des sentiers, des bris d'arbres et la modification des berges des plans d'eau.

On est de *convivence* quand on est complices, quand on travaille en collaboration.

Alors, y a-t-il d'autres façons de faire? Posons un principe de base : pour conserver la nature, il faut travailler de *convivence* avec les habitants d'un territoire. Si on accepte ce principe, il y a en effet d'autres façons de procéder, comme :

- l'exploitation forestière durable;
- l'exploitation d'activités récréo-touristiques à faible impact sur la nature, comme la randonnée pédestre ou l'observation;
- la pratique d'une agriculture durable.

Plusieurs pays d'Europe ont une grande expertise dans la gestion durable des montagnes et des zones rurales jugées remarquables, en composant avec l'occupation humaine. Ainsi, la France possède 45 *parcs naturels régionaux* qui comptent... 3690 municipalités. Trois millions d'habitants vivent dans ces parcs! Ces territoires possèdent une charte et des règles de gestion collective définies à la fois par l'État et par les municipalités¹⁶.

Pouvons-nous nous inspirer de ces expériences pour gérer autrement les Montérégiennes et leur environnement?

¹⁶ CAZELAIS, Normand (2008). «Une présence contre nature?», *Continuité*, dossier La nature protégée, n° 117, p. 34.

FICHE 5 – MENACÉES, LES MONTÉRÉGIENNES?

Nous avons vu que, sur le plan naturel et humain, les Montérégiennes possèdent une valeur exceptionnelle. Mais pour combien de temps encore ? Malgré des mesures de protection, cette valeur pourtant reconnue par la société est menacée... par les activités humaines qui grugent de plus en plus les collines et leur environnement immédiat. L'attrait pour ces collines est indéniable.

Cultiver c'est nécessaire, mais...

Une espèce est considérée comme étant *menacée* lorsqu'elle risque de disparaître.

Une espèce est dite *vulnérable* lorsque sa survie est précaire, mais pas au point d'entraîner sa disparition.

On pratique l'agriculture depuis fort longtemps sur les pentes de plusieurs Montérégiennes ou dans leur environnement immédiat. Par exemple, les vergers du mont Rougemont attirent chaque automne un grand nombre d'amateurs de pommes et de cidre. Les agriculteurs ont créé et entretenu des paysages aujourd'hui appréciés pour leur harmonie. Alors pourquoi dit-on que l'agriculture constitue une menace au patrimoine naturel de ces collines?

En fait, l'agriculture, comme d'autres activités humaines d'ailleurs, devient une menace seulement lorsque la capacité d'accueil du milieu n'est pas respectée, c'est-à-dire lorsque le seuil d'équilibre fragile entre la nature et les activités humaines est rompu. Les exigences de l'industrialisation en agriculture rendent parfois difficile le respect de cette capacité d'accueil.

Quand les maisons poussent comme des champignons!

La croissance marquée de l'*urbanisation** contribue elle aussi au déboisement autour des collines et même sur leurs pentes. Depuis quelques décennies, la demande est forte pour la construction de maisons, de routes et d'autres infrastructures dans ces environnements.

Davantage de maisons signifie aussi davantage de personnes qui fréquentent les Montérégiennes. En voici des exemples.

- Le nombre de visiteurs au mont Saint-Hilaire (170 000) a plus que doublé ces 8 dernières années. Pourquoi? La forte urbanisation de la Rive-Sud en est la cause. En effet, environ deux tiers de ces visiteurs viennent de la région entourant la montagne (Mont-Saint-Hilaire, Beloeil et Otterburn Park) et de la vallée du Richelieu. Le dernier tiers provient de Montréal.
- Le mont Royal reçoit plus de trois millions de visiteurs chaque année. Une véritable fourmilière humaine! On va sur la montagne parce qu'on y habite ou encore pour pratiquer des activités sportives et de détente. Mais on va aussi sur le mont Royal pour travailler, étudier, prier, se faire soigner, magasiner, visiter des musées et des sites patrimoniaux, etc.
- À lui seul, le mont Saint-Bruno accueille 10 % de la fréquentation totale du réseau de tous les parcs nationaux du Québec. C'est l'indice de visiteurs au km² le plus élevé au Québec!

On fréquente avec plaisir les Montérégiennes, mais cela a toutefois des conséquences sur leur santé et sur leur aménagement*.

Les Montérégiennes : trop de visite?

Toutes les collines ne reçoivent pas autant de visite! Le parc du mont Mégantic, par exemple, en reçoit beaucoup moins parce qu'il est plus éloigné des grandes villes. Mais il demeure que la surfréquentation de la majorité des Montérégiennes menace leur équilibre naturel. Pour quelles raisons?

- L'augmentation de la fréquentation exige la construction d'infrastructures : des haltes, des restaurants, des toilettes, des stationnements, des aires de pique-nique, des abris, etc. Cela veut dire qu'il faut couper des arbres. Les animaux voient leur habitat diminuer et leurs routes se fragmenter.
- Pour accéder aux collines, il faut construire des routes. Celles-ci ont un impact sur la vie animale.
- Des activités récréotouristiques hors des sentiers balisés causent des dommages au milieu naturel. Au mont Royal, on a compté 12 000 passages de vélo de montagne dans une saison! Conséquences? Érosion et appauvrissement des sols, disparition de la faune et de la flore, dégradation des arbres et des sous-bois.
- Une surfréquentation de la montagne peut entraîner un accroissement de la pollution : déchets oubliés dans la nature par les visiteurs, nombreux déplacements en automobile, etc.
- Enfin, des visiteurs empruntent des entrées illégales. Lorsque les terrains des collines sont privés, on passe chez le propriétaire sans son accord. Lorsque les terrains sont publics, des visiteurs les explorent parfois en dehors des sentiers aménagés. Ainsi, des biens naturels ou bâtis sont abîmés, et la reconstitution des milieux naturels est interrompue.

Dans l'ensemble, il est parfois difficile de faire cohabiter la nature et les activités humaines. Conserver les territoires et les rendre accessibles à la population sont deux mandats difficiles à mener de front. Cela suscite bien des débats et nécessite des aménagements. Là où c'est nécessaire, il faudra peut-être fermer des secteurs au public et restreindre le nombre de visiteurs. On peut aussi décréter des zones de régénération. Tout cela montre l'importance d'un plan de gestion des milieux naturels tenant compte des réalités propres à chaque colline.

FICHE 6 – LES MONTÉRÉGIENNES, AU CŒUR DE QUELS ENJEUX* ?

Enjeu : Préoccupation majeure qui peut faire pencher la balance en faveur ou en défaveur d'un projet.

(*Dictionnaire du développement durable*, 2004)

Les collines Montérégiennes font l'objet de débats. Comment d'aussi jolies collines peuvent-elles être une source de tensions et de conflits? C'est que la majorité d'entre elles sont de plus en plus touchées par le développement. Et, vous l'aurez deviné, les groupes concernés ne s'entendent pas sur la façon de les mettre en valeur.

Les enjeux peuvent être regroupés en trois grandes catégories :

- les enjeux environnementaux;
- les enjeux patrimoniaux et culturels;
- les enjeux sociaux.

Voyons de quoi il s'agit.

Disparaître d'un territoire protégé : est-ce possible?

1. Des enjeux environnementaux ou l'avenir de la biodiversité

Chacune des collines renferme une diversité biologique exceptionnelle. C'est ainsi que près de 300 espèces fauniques trouvent refuge sur les Montérégiennes. La flore caractéristique de ces collines serait, quant à elle, composée de 500 à 800 espèces végétales. À leur sommet, là où le climat est plus frais en raison de l'altitude, la végétation contraste souvent avec les feuillus des plaines. Quant aux versants, ils offrent un climat idéal pour l'établissement d'érables, de tilleuls, de hêtres et de bien d'autres espèces.

Cependant, des biologistes nous apprennent que, depuis 40 ans, quatre espèces d'amphibiens ont disparu de la Réserve de la biosphère du mont Saint-Hilaire, un territoire protégé. Protégé, dites-vous? Comment expliquer que des espèces disparaissent d'un territoire protégé ?

Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut situer les Montérégiennes dans leur vaste environnement urbanisé. Sur ces collines, on retrouve une biodiversité exceptionnelle, d'où l'importance d'évaluer l'impact de chaque geste.

« Enclavé » signifie ici « entouré de terres qui ont une vocation différente ».

Observez la partie sud du Québec sur une carte. Vous constaterez que la majorité des Montérégiennes sont *enclavées* dans des zones agricoles et résidentielles. Cette fragmentation des habitats naturels entraîne notamment deux conséquences.

- Tout d'abord, elle provoque la création de surfaces trop petites pour répondre aux besoins des espèces qui y vivent. Ainsi, selon l'Union Internationale de Conservation de la Nature, un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens

et 70 % des plantes sont menacés d'extinction dans les collines Montérégiennes.

- Ensuite, elle crée un risque d'isolement génétique qui augmente le risque d'extinction. Cela veut dire que les conditions du milieu ne sont plus propices à la reproduction des espèces. La diversité génétique repose sur la variabilité des gènes au sein des espèces, comme dans le cas des semences. Il faut protéger de 30 % à 40 % du territoire pour conserver de 80 % à 90 % de la biodiversité¹⁷.

Voilà qui explique la disparition de certaines espèces au mont Saint-Hilaire.

Les corridors servent aux déplacements. Par exemple, les avions ont leurs corridors aériens. Vous empruntez un corridor pour passer d'une classe à une autre.

Un projet : Créer des zones tampons et des corridors forestiers

Pour préserver la biodiversité, il est donc essentiel de permettre les échanges génétiques entre les populations. Comment faire?

- Pour éviter de morceler ainsi les habitats, plusieurs intervenants (des groupes écologistes, des propriétaires privés, le gouvernement, les municipalités, etc.) tentent de tisser une ceinture aux Montérégiennes. Il s'agit de créer une zone tampon, c'est-à-dire une bande de terrain qui entoure le territoire à conserver, pour le protéger des agressions extérieures (ex. la pollution, le déboisement, le dépôt de déchets).
- Ces groupes tentent également de relier les collines à l'aide de larges bandes de terres appelées « corridors forestiers ». En plus de permettre la circulation des espèces d'un habitat à l'autre, les corridors

Bâtir des corridors forestiers dans un corridor urbain? Pas facile!

¹⁷Voir la communication de Louise Gratton sur le site de la Communauté métropolitaine de Montréal, colloque Les Montérégiennes – Un avenir commun, mai 2008. http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/monteregiennes/seance_l_louise_gratton.pdf

forestiers servent de brise-vent et diminuent les risques d'érosion des sols. Du coup, les agriculteurs y voient un avantage.

Actuellement, la diversité biologique des Montérégiennes et de leur environnement immédiat est réellement menacée. Aussi, la création de ces zones tampons et de ces corridors forestiers constitue un enjeu majeur. Pourtant, cet enjeu ne fait pas encore consensus! Pourquoi?

Des bénéfices?
Quels sont-ils?

Ce projet est difficile à réaliser pour plusieurs raisons. En voici deux exemples.

- La plupart des espaces nécessaires au succès du projet se trouvent en terrains privés. Bon nombre de ces terrains sont déjà consacrés à d'autres usages. Il faut alors discuter avec plusieurs propriétaires. Cela prend du temps et les coûts sont élevés.
- Dans la population, certaines personnes et certains groupes perçoivent la protection* des milieux naturels comme étant un obstacle au libre usage des terres. Selon eux, il y aura moins de terres pour les maisons, la culture et les routes. Pourtant, une nature en santé apporte plusieurs bénéfices aux municipalités, aux développeurs, aux agriculteurs et aux propriétaires privés.

Justement, quels sont les bénéfices de la conservation des bois dans une zone tampon ou un corridor?

En **milieu agricole**, les bois :

- diminuent les risques d'érosion du sol;
- assurent une meilleure répartition de la neige sur les champs;
- retiennent l'humidité;
- abritent plusieurs espèces dont quelques-unes peuvent exercer

un contrôle naturel des espèces nuisibles;

- ralentissent l'eau de pluie pour lui permettre d'atteindre la nappe phréatique, contribuant ainsi au maintien de la qualité de l'eau.

En **milieu urbain**, les bois :

- procurent de la fraîcheur;
- contribuent à la beauté des paysages et à la qualité de vie;
- constituent des sites de loisirs;
- réduisent les coûts énergétiques en formant des écrans naturels contre le vent.

La constitution de corridors forestiers exige une grande connaissance des espèces et des habitats à protéger. Il faut considérer ces corridors comme étant une des solutions éventuelles de protection de la biodiversité des Montérégiennes.



Combien valent les paysages des Montérégiennes?

2. Des enjeux patrimoniaux et culturels ou l'avenir des paysages

Les collines Montérégiennes offrent des paysages chers au cœur des habitants et des visiteurs de ces territoires. Grimpez au sommet des collines : quel panorama splendide sur les basses-terres du Saint-Laurent! Les paysages des Montérégiennes font partie de l'identité des citoyens. Chaque municipalité concernée doit désormais les prendre en compte dans sa gestion du territoire.

Encore là, cela ne va pas sans friction. En effet, l'attrait de ces paysages fait s'opposer deux réalités : d'un côté, il y a ceux qui achètent des terres pour vendre ces paysages à ceux qui veulent y vivre; de l'autre, il y a ceux qui veulent les protéger pour en faire un bien patrimonial dont tous peuvent profiter. C'est ce qu'on appelle un conflit d'usage.

Un *paysage*, c'est...

Les caractères du paysage et leur organisation spatiale
(Conseil du paysage québécois, 2002)

Le milieu naturel	Le milieu humain	Le milieu culturel	Les perceptions
Géomorphologie*	Cadastre	Zones d'intérêt patrimonial	Qualités des vues
Hydrographie	Utilisation du sol	Lieux d'identité	Lieux valorisés
Végétation	Organisation bâtie	Lieux oubliés	Lieux conflictuels
Écosystèmes	Réseaux	Lieux abandonnés	Lieux banalisés, c'est-à-dire jugés sans intérêt
	Infrastructures		

Vivre dans la carte postale

Qui n'aimerait pas vivre au sommet de la colline avec vue sur la plaine, ou encore au pied de ses pentes pour admirer sa silhouette? Le développement résidentiel exerce d'énormes pressions sur le territoire de la plupart des collines : une vue sur les collines, ça se vend bien!

L'enjeu est encore plus important pour les collines situées en milieu urbain (mont Royal) et périurbain (ex. mont Saint-Bruno et mont Saint-Hilaire). Mais c'est aussi le cas du mont Shefford, où 95% de la montagne appartient à des développeurs et à leurs clients. Le développement du mont Brome montre également le fort potentiel économique d'une colline dans une plaine. Il arrive qu'on transforme ces paysages en fonction des intérêts du moment (ex. l'exploitation du domaine skiable, le développement hôtelier et résidentiel) en se souciant trop peu de conserver des ressources pour demain.

La construction de nouveaux quartiers résidentiels peut avoir un impact important sur les paysages. Dans certains cas, cela peut occasionner une pollution lumineuse, l'érosion des pentes et la perte de sites naturels.

Bref, on est venu pour la jolie montagne. Mais comme beaucoup de gens ont eu la même idée, la montagne se transforme sous nos pieds au point de devenir parfois méconnaissable! Bien sûr, un paysage n'est jamais figé dans le temps. Il évolue nécessairement avec les êtres humains qui le façonnent. Mais entre la politique du laisser-faire et la volonté de figer le paysage comme sur une photo, encore faut-il trouver le juste milieu.

Et si on travaillait ensemble à dessiner l'avenir de ces paysages?

3. Des enjeux sociaux ou l'avenir de l'intérêt collectif

Sur les collines et tout autour, on n'envisage pas l'aménagement du même œil. L'un est propriétaire d'un grand verger; l'autre se consacre à la préservation des écosystèmes. Une entreprise gère un important domaine de ski; un groupe souhaite aménager un espace de détente et de loisirs pour accueillir les citoyens. Un promoteur achète des terres pour faire du développement résidentiel; une association a été mise sur pied pour protéger la nature.

Comment concilier des activités et des points de vue aussi différents, dans une perspective de développement durable? Voilà la question qui se pose aux citoyens conscients et aux organismes responsables de la gestion de chaque Montérégienne.

Le cas du mont Royal

Prenons le cas du mont Royal pour illustrer cette situation : la Montérégienne la plus emblématique, la plus habitée, la plus fréquentée... et la plus tiraillée!

- Le mont Royal chevauche quatre arrondissements de la ville de Montréal (Plateau-Mont-Royal, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Ville-Marie) et la ville de Westmount. Cela nécessite des discussions, des rencontres planifiées, et une coordination des projets et des décisions.
- Le stade de l'équipe de football *Les Alouettes de Montréal* est situé sur la montagne. Son projet d'agrandissement (ajout de 5000 places, avec écrans géants) a été

accepté, après avoir fait l'objet d'audiences publiques où plusieurs groupes s'y sont opposés. Répondre aux besoins d'agrandissements des sites sur le mont Royal n'est pas simple. Les enjeux environnementaux et patrimoniaux sont au cœur des débats.

- Certains édifices hospitaliers sur la montagne sont devenus trop petits pour répondre aux besoins actuels. C'est le cas, notamment, de l'hôpital Shrinners. Alors, on déménage ailleurs. Mais à quoi seront réaffectés leurs bâtiments? Voilà une question qu'il faut résoudre en tenant compte de l'intérêt collectif.

Des moyens d'action

Il y a des tensions, mais il y a aussi des ententes exemplaires. En 2007, au mont Saint-Hilaire, un promoteur immobilier a fait don à la ville de Mont-Saint-Hilaire d'un vaste terrain appartenant à sa famille. Il s'agit d'une entente historique entre des écologistes, un promoteur immobilier et une municipalité. Ce don permet de protéger une ceinture verte au pied de la montagne et des espèces en péril, comme le faucon pèlerin. Une belle histoire!

Voici d'autres exemples de propositions mises de l'avant pour protéger les Montérégiennes tout en les mettant en valeur.

- Élargir sa vision locale et adopter une stratégie globale pour l'ensemble montérégien. C'est dans cet esprit que la *Déclaration sur l'avenir des Montérégiennes* a été adoptée à Montréal le 23 mai 2008 (voir annexe).
- Participer aux consultations publiques, discuter, débattre, se documenter, sensibiliser l'ensemble des citoyens des régions concernées. Lire, parler et écrire, c'est agir.
- Étudier les diverses approches de protection et de mise en valeur des montagnes appliquées ailleurs dans le monde. Évaluer ce qui peut être pertinent en contexte montérégien.
- Penser globalement le développement de l'habitat dans la région métropolitaine.
- Élaborer ensemble des plans de gestion durable et veiller à leur

application.

- Contrer la course à l'occupation du sol en définissant une capacité limite à l'accueil des visiteurs ou des nouvelles constructions.
- Encourager la conservation volontaire chez les propriétaires privés, pour augmenter la proportion d'espaces protégés.

Déjà, des jeunes participent à des actions telles que :

- le nettoyage saisonnier des terrains et des berges;
- le reboisement et la restauration des milieux naturels;
- l'adoption d'un comportement responsable lors des visites sur les collines.

CHAPITRE 2

Les situations d'apprentissage

Situation d'apprentissage 1

Titre « Nous avons mis en valeur le mont Royal et le mont Saint-Hilaire. Qui sommes-nous? »

Résumé de la tâche La biographie d'un personnage associé aux étapes du développement du mont Royal et du mont Saint-Hilaire est distribuée à chaque équipe. D'abord, les élèves s'approprient l'information. Ils choisissent quatre dates importantes dans leur biographie et les font valider par l'enseignant, qui les écrit au tableau. En équipe, les élèves présentent ensuite leur personnage devant la classe en jouant son rôle. Pendant les présentations, les autres élèves inscrivent les dates des personnages sur la ligne du temps de chaque colline. Enfin, les lignes du temps sont interprétées.

Note : Les monts Royal et Saint-Hilaire ont été retenus pour leur importance et aussi parce qu'ils font l'objet d'une documentation riche, rigoureuse et accessible. La même tâche peut toutefois être réalisée pour chaque colline, en exploitant les journaux régionaux, les sociétés d'histoire, les sites Internet, les contacts personnels, etc. On peut aussi proposer aux élèves d'autres personnalités importantes comme l'architecte Ernest Cormier ou l'homme de droit et de science Édouard Montpetit.

Intention pédagogique En lien avec les compétences disciplinaires propres à chaque programme, l'élève sera amené à :

- s'approprier des repères historiques et géographiques du développement des Montréalaises;
 - inscrire les Montréalaises dans des territoires organisés;
 - interroger les réalités sociales dans une perspective historique;
 - interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique;
 - construire sa conscience citoyenne* à l'échelle régionale et planétaire.
-

Matériel Un ensemble de cinq fiches biographiques portant sur des personnages en lien avec le mont Saint-Hilaire.

Le tracé d'une ligne du temps pour le mont Royal.

Le tracé d'une ligne du temps pour le mont Saint-Hilaire.

Des sites Internet.

Durée Plus ou moins deux périodes de 75 minutes.

DÉROULEMENT

Préparation Former des équipes de deux. La moitié de la classe travaille sur le mont Royal et l'autre, sur le mont Saint-Hilaire.

Présenter la tâche.

- Attribuer une colline à chaque équipe et distribuer la biographie d'un personnage. Les élèves devront incarner leur personnage et se présenter au « je ». Ex. : « Bonjour, je m'appelle (...). Je suis né en (...) ». Suggestion : proposer aux élèves d'apporter un accessoire (objet ou image) associé à la vie de leur personnage.
- Les élèves s'approprient l'information et préparent la présentation en se partageant le rôle.
- Ils sélectionnent quatre ou cinq dates qu'ils jugent importantes (ex. dates de naissance et de mort, et deux ou trois autres). L'enseignant approuve le choix de l'équipe et écrit ensuite ces dates au tableau.
- Distribuer à chaque élève deux lignes du temps préalablement tracées ou aider les élèves à dessiner deux lignes du temps (mont Royal **ET** mont Saint-Hilaire pour tous; la ligne s'échelonne de 1600 à 2000, découpée en décennies).
- L'équipe présente son personnage devant la classe (une équipe par personnage, choisie au hasard). En écoutant chaque présentation, les autres élèves inscrivent les dates des événements sur leur ligne du temps. Utiliser une couleur différente pour chaque personnage. Il y aura donc une vingtaine de dates à noter pour chaque colline. Note : Si un accessoire est utilisé, demander à l'équipe de justifier son choix ou demander à la classe de le faire.

Réalisation • L'enseignant aide les équipes à s'approprier l'information, à préparer leurs lignes du temps et leur présentation.

- Les équipes jouent le rôle de leur personnage et complètent leurs lignes du temps.

L'enseignant peut demander à une équipe qui a étudié le même personnage de compléter une présentation orale. Dans ce cas, demander aux élèves d'intervenir en jouant leur rôle. Au besoin, présenter le contenu historique nécessaire à la compréhension du contexte historique régional et mondial sous forme de cours magistral.

- Intégration**
- Faire observer l'évolution* de chaque ligne du temps, comparer les éléments de continuité et de rupture. Comparer entre elles les deux lignes du temps.

Exemple 1. Question : Au mont Royal, comment expliquer qu'il y ait un plus grand nombre d'événements au 19^e siècle qu'au 18^e siècle? Réponse : Au 18^e siècle, les limites de la ville correspondaient à peu près au Vieux-Montréal actuel. Au 19^e siècle, avec la révolution industrielle, le développement a rejoint la montagne.

Exemple 2. Faire observer la différence entre l'importance accordée au développement au 19^e siècle et l'importance accordée à la protection et à la conservation au 20^e siècle.

Exemple 3. Comparer les deux collines. Faire observer que le développement urbain est beaucoup plus important au mont Royal. Il y a aussi beaucoup plus d'acteurs impliqués dans ce développement. En fait, le mont Saint-Hilaire n'a connu qu'un seul grand propriétaire à chaque étape de son histoire.

- Amener les élèves à inscrire certaines dates repères dans un contexte historique plus large. Ex. 1763 (année où Ville-Marie est devenue Montréal, à partir de la francisation de *Monte Real*, soit mont Royal en italien) 1837, 1867, 1914-1918, 1939-1945. Que se passait-il ailleurs dans le monde à ce moment-là? Leur personnage était-il concerné par ces événements?

Autre suggestion à cette étape : « Que peuvent bien découvrir des archéologues qui font des fouilles sur le mont Royal ou sur le mont Saint-Hilaire? » Noter les réponses des élèves au tableau. Mettre à profit leurs connaissances historiques nouvellement acquises des activités humaines sur ces deux collines.

1. Fiches biographiques — mont Saint-Hilaire

1.1 Jean-Baptiste Hertel (1668 -1722)

- Originaire de Trois-Rivières. En 1694, Jean-Baptiste Hertel reçoit la seigneurie de Rouville du gouverneur Frontenac, sous le roi de France Louis XIII, en récompense de ses exploits militaires. La famille Hertel en sera propriétaire pendant quatre générations.
- 1694 est une date qui marque le début de la colonisation du mont Saint-Hilaire, même si Champlain avait déjà visité la région en 1603 et en 1609.
- La seigneurie Rouville occupe alors un territoire comprenant la superficie occupée aujourd’hui par les municipalités de Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste et une partie de Sainte-Madeleine. Le mont Saint-Hilaire s’appelle alors le mont Rouville.
- Jean-Baptiste Hertel est le plus souvent en mission militaire à l’extérieur de la région ou du pays. Il confie à d’autres le développement et la mise en valeur de la seigneurie. Ce sont ses descendants qui s’occuperont de son développement.
- Après sa mort, un de ses fils divisera, en 1731, les terres de la seigneurie pour permettre à des colons de venir les cultiver. C’est l’arrivée des premiers colons sur la montagne. Un village est fondé en 1745. Au même moment, on déboise la montagne pour construire les premiers moulins (farine, laine, eau). La seigneurie de Rouville a donné naissance à deux paroisses en 1795 : Saint-Hilaire (aujourd’hui Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park) et Saint-Jean-Baptiste.
- Durant le 18^e siècle, la seigneurie de Rouville est économiquement prospère. Mais en 1844, elle rencontre de grandes difficultés financières. Thomas Edmund Campbell achète alors la seigneurie.

1. Fiches biographiques — mont Saint-Hilaire

1.2 Thomas Edmund Campbell (1811-1872)

- Originaire de l'Angleterre, T.E. Campbell arrive au Canada en 1837, après avoir été officier dans l'armée britannique. Il est reconnu comme étant celui qui a le plus contribué au développement du mont Saint-Hilaire depuis trois siècles.
- Campbell achète la seigneurie de Rouville en 1844. Le mont Rouville devient le mont Beloeil. Campbell y aménage une ferme modèle de 150 acres. Les cultivateurs et pomiculteurs de Saint-Hilaire viennent apprendre les méthodes modernes d'agriculture. Il exporte des pommes et du sucre d'érable en Europe. Élu président de la Société d'agriculture de Rouville, Campbell propose la tenue d'expositions agricoles.
- Pour contrer l'analphabétisme, Campbell construit la première école de la région.
- Campbell est administrateur de la compagnie de chemin de fer le Grand Tronc. Il convainc les codirecteurs de faire passer le trajet par Saint-Hilaire. Cette décision influencera le développement économique et touristique de la région pendant 150 ans.
- Il fait ainsi découvrir la montagne à de nombreux touristes américains et canadiens fortunés. Ceux-ci arrivent en train à Mont-Saint-Hilaire et prennent ensuite le carrosse jusqu'à la montagne. Campbell utilise les journaux de l'époque pour faire connaître ces activités. En 1851, il y bâtit le Café

Campbell. Ses fils construisent l'Hôtel Iroquois en 1874. Ces deux bâtiments ont été détruits par le feu. À partir du tournant du 19e siècle, le mont Beloeil cesse d'être une attraction touristique importante. Les plus riches le délaissent au profit des Cantons-de-l'Est.

- En 1844, Campbell achète le manoir Rouville et le transforme en un des premiers châteaux de style Tudor au Canada. Ce manoir, transformé en hôtellerie de luxe, est classé monument historique par le gouvernement du Québec en 1977.
- En 1872, à la mort de T.E. Campbell, son fils aîné reprend la seigneurie. Puis il la vend à ses cinq frères qui, à leur tour, la vendent en lots. En 1890, le mont Saint-Hilaire est mis en vente. Il est finalement acheté en 1913 par Andrew Hamilton Gault.

1. Fiches biographiques — mont Saint-Hilaire

1.3 Andrew Hamilton Gault (1882-1958)

- Naît en 1882 à Montréal. Son père, Andrew Frederick Gault (1833-1903), arrive au Canada à l'âge de neuf ans. Il dirige une des plus importantes entreprises de textile au monde. Propriétaire de plusieurs usines, dont la Dominion Cotton Mills et la Montreal Cotton, il fait partie des grands financiers canadiens. Il est également membre du conseil d'administration de l'Université McGill.
- En 1913, Hamilton Gault achète de la famille Campbell la presque totalité du mont Saint-Hilaire. Il complète son domaine en achetant des terres d'autres propriétaires. Amoureux de la nature et fortuné, ce militaire protège la montagne pendant près de 45 ans contre l'exploitation forestière, la prospection minière, l'exploitation d'une sablière et le développement résidentiel.
- En 1940, il vend les droits à l'eau du lac Hertel à la municipalité de Beloeil pour l'approvisionnement des citoyens en eau potable.
- Gault est un militaire, général de brigade, d'où le titre de « brigadier Gault » qu'on lui donne. Il participe, entre autres, à la Première et à la Seconde guerre mondiale. Entre les deux guerres, il siège comme député au Parlement britannique pendant 10 ans. Son domaine à la montagne est un lieu de repos qu'il n'habite véritablement qu'en 1947.
- Hamilton Gault se bat contre la multiplication des carrières entraînées par la construction de la route Montréal–Saint-Hyacinthe. Il s'oppose à ce que la montagne soit transformée en parc provincial. Toutefois, il accorde des droits d'accès à la population et permet l'équitation, le ski alpin et la pêche. La chasse est toutefois interdite sur son domaine.
- Un mois avant sa mort, en 1958, Gault lègue sa « propriété la plus précieuse », le mont Saint-Hilaire, à l'Université McGill pour qu'elle soit protégée.

1. Fiches biographiques — mont Saint-Hilaire

1.4 Ozias Leduc (1864-1955)

- Originaire de Saint-Hilaire-de-Rouville, nommée Mont-Saint-Hilaire en 1966.
 - Artiste peintre, Ozias Leduc se consacre essentiellement à la décoration d'églises et de chapelles. Il en décore plus de 30 au Québec, et aussi dans les Maritimes et sur la Côte Est des États-Unis. L'église de Saint-Hilaire, peinte en 1898, figure parmi ses œuvres les plus importantes. Il peint aussi des paysages, des portraits, et des figures allégoriques et historiques. Il a une influence sur d'autres artistes, dont le peintre Paul-Émile Borduas.
 - Après quelques séjours à Montréal et en Europe, il s'installe sur la terre familiale à Mont-Saint-Hilaire et pratique la pomiculture. Il y reste toute sa vie. Le mont Saint-Hilaire occupe une place particulière dans ses œuvres.
 - Ozias Leduc est aussi un poète. Quelques mois avant sa mort, il écrit un texte intitulé *L'histoire de Saint-Hilaire, on l'entend, on la voit*, où il témoigne de l'importance de la montagne au pied de laquelle il peignait.
 - Ozias Leduc participe activement à la vie de son village. Il est commissaire d'école et président de la commission scolaire. De 1924 à 1937, il est conseiller municipal. Le conseil municipal est alors présidé par le maire Bruce Campbell, fils de Thomas-Edmund Campbell, dernier seigneur de Rouville. À la suite d'un impor-
- tant abattage d'arbres survenu en 1924, Ozias Leduc demande la création d'une commission permanente dont la mission est de voir à l'embellissement de Saint-Hilaire. Pour l'artiste, l'esthétique est une composante essentielle au développement du territoire.
- Il est un des membres fondateurs de la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe en 1937.
 - Aujourd'hui, à Saint-Hilaire, le chemin des vergers, l'école polyvalente, un petit centre commercial et un centre d'art portent son nom. En 2005, le Musée des Beaux-Arts de Mont-Saint-Hilaire a acheté sa maison natale pour en faire un centre d'interprétation.

1. Fiches biographiques — mont Saint-Hilaire

1.5 Alice E. Johannsen (1911-1992)

- Fille d'un père norvégien, Herman-Smith Johannsen (1875-1987), dont elle écrira la biographie, et d'une mère canadienne. Son père est mieux connu sous le nom de Jack Rabbit, un skieur et un bâtisseur mondialement connu qui a développé le ski nordique dans les Laurentides.
- En 1951, à l'âge de 40 ans, Alice E. Johannsen devient directrice du Musée Redpath de l'Université McGill. Elle est membre de plusieurs associations de musées à travers le monde.
- En 1969, le domaine Gault décide de diviser la montagne en trois secteurs d'activités : un secteur de recherche et de préservation, un secteur de services comprenant les pavillons, les chalets, les chemins et le stationnement, et un secteur public. Entrée en fonction en 1970, Alice Johannsen est la deuxième directrice du domaine Gault.
- En 1972, l'Université McGill fonde le Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire, un organisme voué à la conservation, à la recherche et à l'éducation. Alice Johannsen en est la première directrice. Elle occupe cette fonction jusqu'en 1980.
- Grâce aux efforts de Johannsen, le mont Saint-Hilaire est désigné « première réserve de la biosphère au Canada » par l'Unesco en 1978. Ce titre souligne la qualité unique de la forêt ainsi que la biodiversité et les richesses minéralogiques de la montagne. La montagne possède d'ailleurs plusieurs statuts de protection : aire protégée, refuge d'oiseaux migrateurs, réserve nationale en milieu privé, refuge faunique, etc.
- Alice E. Johannsen est une personne très engagée dans la protection du mont Saint-Hilaire. Comme d'autres, elle fait don de sa propriété personnelle au mont Saint-Hilaire à l'Université McGill, où elle a d'ailleurs fait ses études. Chaque année, on remet le Prix Alice E. Johannsen à une personne ayant contribué de façon notoire à la protection de la nature. Le pavillon du Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire porte aujourd'hui son nom.

2. Fiches biographiques — mont Royal

2.1 Jeanne Mance (1606-1673)

- Originaire de Langres, dans la région de Champagne-Ardenne, en France.
- Arrivée dans l'île de Montréal en 1642, Jeanne Mance est la cofondatrice, avec Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, de la petite colonie missionnaire de Montréal, qui porte alors le nom de Ville-Marie.
- Dès son arrivée, elle met sur pied un dispensaire à l'intérieur du fort de Ville-Marie (aujourd'hui le Vieux-Montréal). Montréal est ainsi l'une des seules villes du monde dont la date de fondation correspond aussi à celle de la création du son premier hôpital. Elle prend soin des Français autant que des Autochtones. Grâce à ce dispensaire, le nombre d'habitants augmente dans la colonie en dépit d'obstacles quasi insurmontables.
- Elle fonde l'hôpital l'Hôtel-Dieu en 1644. D'abord situé dans le Vieux-Montréal, l'hôpital déménagera sur la montagne au milieu du 19^e siècle. En pleine révolution industrielle, la montagne est considérée comme un lieu salubre, éloigné de la ville.
- Grâce à sa ténacité et à son habileté à obtenir de l'argent, du soutien et des volontaires, Jeanne Mance sauve plusieurs fois la colonie de la ruine financière et des attaques des Iroquois. On la surnomme à l'époque « l'ange de la colonie ».
- Jeanne Mance est la première infirmière laïque d'Amérique du Nord. Elle est également intendante et bras droit du gouverneur Paul Chomedey de Maisonneuve.
- Jeanne Mance administre l'Hôtel-Dieu jusqu'à sa mort, en 1673. Bien qu'elle n'ait jamais intégré un ordre religieux, elle lègue son hôpital aux sœurs hospitalières de Saint-Joseph. À cette époque, ce sont les religieuses qui s'occupaient des malades.
- Aujourd'hui, à Montréal, une école, une rue, un parc et un Centre de santé et de services sociaux portent son nom. On a aussi donné son nom à une circonscription électorale. Une statue de Jeanne Mance se trouve sur la Place D'Armes, dans le Vieux-Montréal.

2. Fiches biographiques — mont Royal

2.2 Les sulpiciens de Montréal

Note : Il a fallu faire un choix parmi les multiples réalisations des sulpiciens. Le sujet pourra être approfondi en classe, au besoin. L'élève joue le rôle d'un sulpicien qui présente les réalisations de son ordre religieux dans le développement du mont Royal.

- La Compagnie de Saint-Sulpice est un ordre religieux qui joue un rôle majeur dans le développement de Montréal et du mont Royal. Partis de France, les quatre premiers sulpiciens arrivent à Ville-Marie en 1657 pour soutenir la fondation de la ville. Les sulpiciens seront à la fois propriétaires de seigneuries, pasteurs, éducateurs et missionnaires. On les appelle les « Messieurs de Saint-Sulpice ».
 - En 1663, ils sont nommés seigneurs de l'île de Montréal. Ils le resteront jusqu'en 1840, année où le système seigneurial est aboli dans l'île. Dans l'ensemble du Québec, ce système sera aboli en 1854.
 - En 1667, les Sulpiciens établissent une mission destinée aux Amérindiens sur le flanc sud-ouest du mont Royal. À la suite d'un incendie en 1694, les Amérindiens sont déménagés au nord de l'île, à la mission de Sault-au-Récollet. En 1705, le fort cesse d'être un lieu d'évangélisation.
 - Sur la montagne, les sulpiciens exploitent l'ancien site de la mission comme terre agricole.
- Au milieu du 19^e siècle, ils construisent la Ferme sous les noyers (1803-1807), le Grand Séminaire de Montréal (1854-1857), le premier collège de la ville, le Collège de Montréal (1868-1871), la chapelle du Collège (1881-1883), le Séminaire de philosophie (1892) et l'Ermitage (1911-1913). Ils aménagent le cimetière Notre-Dame-des-Neiges en 1854, d'après le modèle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris. Ils sont aussi à l'origine de la création de l'Université de Montréal.
- Aujourd'hui, des propriétés des premiers seigneurs de l'île sont menacées, car les sulpiciens n'ont plus les moyens financiers d'entretenir leur héritage. Les Amis de la montagne poursuivent le dialogue avec les représentants des sulpiciens dans l'espoir de trouver des solutions favorables à la préservation des propriétés patrimoniales à vocation institutionnelle.

2. Fiches biographiques — mont Royal

2.3 John William Dawson (1820-1899)

- Originaire de Pictou, en Nouvelle-Écosse. Au cours de sa vie, Dawson occupe plusieurs fonctions. Il est géologue, paléontologue, auteur, professeur, fonctionnaire, éditeur, rédacteur et administrateur scolaire.
 - Il étudie la géologie et la taxidermie à l'Université d'Edinburgh. Au milieu du 19^e siècle, ses études microscopiques de fossiles lui vaudront une réputation enviable. Il a découvert des fossiles de reptiles qui comptent parmi les plus anciens connus. Il est un des pionniers canadiens de ce domaine. Il sera le premier scientifique canadien de renommée mondiale. Son fils, G.M. Dawson, sera directeur de la Commission géologique du Canada.
 - Dawson dirige le McGill College, établi au pied du mont Royal, de 1855 à 1893. En 1885, le McGill College devient l'Université McGill. Dawson est donc recteur de l'Université McGill. C'est Dawson qui permettra à McGill de jouir de la réputation internationale qu'elle a aujourd'hui. Il sollicite l'appui financier des grands bienfaiteurs de l'époque, ce qui permet l'expansion du campus, qui comprend plusieurs bâtiments.
 - Dawson ouvre les portes de l'Université McGill aux femmes. C'est en 1884 que les premières étudiantes sont admises.
 - Dawson réalise plusieurs actions dans le domaine de l'éducation :
- il réforme le système d'éducation de la Nouvelle-Écosse dont il a été surintendant en 1850; à McGill, il est le cofondateur et le principal de l'École normale où sont formés les enseignants. Il est également membre du Conseil de l'instruction publique de la province et de Montréal.
- Passionné de culture, Dawson rédige 25 livres et plus de 150 articles scientifiques durant sa carrière. Plusieurs de ses livres sont des ouvrages de science populaire. Il s'oppose à la théorie de l'évolution de Darwin, mais il participe au grand débat scientifique sur l'origine des espèces.

2. Fiches biographiques — mont Royal

2.4 Frederick Law Olmsted (1822-1903)

- Originaire de Hartford, dans l'État du Connecticut aux États-Unis. Son fils, Frederick Law Olmsted junior, sera son associé pendant plusieurs années.
- F.L. Olmsted est considéré comme le fondateur de l'architecture du paysage en Amérique du Nord. Le 19^e siècle est celui de la révolution industrielle et de l'urbanisation. Sa vision du rôle des espaces verts dans des villes de plus en plus peuplées et polluées influence la conception des lieux publics dans toute l'Amérique du Nord. « Amener la campagne à la ville », voilà qui résume sa philosophie. Soucieux de l'avenir, Olmsted et ses associés pratiquent le développement durable avant l'heure.
- Il est surtout connu pour les grands parcs urbains qu'il a conçus, comme le parc du Mont-Royal à Montréal, ainsi que le Central Park à Manhattan et le Prospect Park à Brooklyn, deux quartiers de New York. Mais son immense production comprend des réseaux de parcs de campus universitaires, des parcs nationaux, des domaines privés et des cimetières.
- En 1859-1860, la population montréalaise s'indigne contre un abattage massif d'arbres par un propriétaire sur le mont Royal. La Ville de Montréal décide alors de créer un parc sur la montagne. On engage Olmsted pour en dessiner les plans et diriger les travaux. De 1869 à 1875, la ville dépense un million de dollars pour s'approprier une partie de la montagne. Le parc du Mont-Royal est inauguré en 1876.
- Olmsted crée un réseau harmonieux de chemins et de sentiers qui suivent la topographie des lieux. Cela contraste avec la grille orthogonale des rues de la ville. Ces voies ouvrent des fenêtres sur la ville tout au long de l'ascension vers le sommet. Toutefois, ce n'est pas Olmsted, mais Frederick Todd, qui fait construire, en 1937, un lac artificiel, à la pelle, dans un ancien marécage. On a alors retrouvé des vestiges de huttes de castors vieilles d'au moins 300 ans, d'où le nom du Lac-aux-Castors.
- Il y a un siècle, des critiques affirmaient que ce parc était destiné aux familles les plus riches et les plus influentes du Canada qui résidaient sur la montagne. Aujourd'hui, le parc du Mont-Royal accueille des visiteurs de toutes catégories sociales.

2. Fiches biographiques — mont Royal

2.5 Alfred Bessette dit le Frère André (1845-1937)

- Originaire de Saint-Grégoire d'Iberville.
- Orphelin à l'âge de 12 ans, analphabète et de santé fragile, Alfred Bessette pratique plusieurs métiers pour vivre : manœuvre dans les chantiers de construction, garçon de ferme, ferblantier, forgeron, boulanger, cordonnier, cocher. Comme plusieurs Canadiens français à l'époque, il s'exile aux États-Unis pour travailler durant quatre ans dans les filatures de coton. Il revient au Canada en 1867. En 1870, Alfred est admis comme novice à la Congrégation de Sainte-Croix, à Montréal. Il prononce ses vœux en 1872 et se fera désormais appeler André.
- Il voue un véritable culte à Saint-Joseph. Il commence à recevoir la visite de malades. Des dizaines de milliers de personnes lui attribuent des guérisons miraculeuses. En 1904, grâce aux dons des fidèles, il érige sur les versants du mont Royal une première petite chapelle. Celle-ci devient rapidement trop petite pour recevoir tous ceux qui s'y rendent. On l'agrandit en 1908, et encore en 1910. Comme c'est toujours insuffisant, on inaugure, en 1917, une crypte capable de recevoir 1000 personnes assises. En 1924, les autorités religieuses commencent la construction de la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. En 1931, la crise économique impose l'arrêt des travaux. La construction de la basilique ne sera terminée qu'en 1955. Son dôme sera achevé seulement en 1967.
- Dès 1920, des visiteurs viennent de partout pour voir le Frère André : de la province de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Ouest canadien et même des États-Unis. À sa mort, en 1937, près d'un million de personnes ont voulu lui rendre hommage. Il a fallu permettre l'accès à l'Oratoire jour et nuit pendant six jours, et célébrer deux services funèbres.
- Le Frère André reste le personnage religieux le plus populaire du 20^e siècle au Québec. L'Oratoire Saint-Joseph, un des grands sanctuaires catholiques du monde, est le seul lieu de pèlerinage urbain d'importance au Canada. Aujourd'hui encore, plus d'un demi-million de personnes le visitent chaque année.

Sites Internet suggérés pour documenter cette situation d'apprentissage

Pour le mont Saint-Hilaire, l'enseignant peut consulter la frise du temps proposée sur le site Musée virtuel du Canada :
http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Hilaire/html-fr/pages/culture_histoire_MSH.html

Le Centre de conservation la Nature du mont Saint-Hilaire
www.centrenature.qc.ca

Réserve naturelle Gault de l'Université McGill
www.mcgill.ca/gault

Patrimoine hilairemontois

Société d'histoire de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire

Jeanne Mance

Association Langres-Montréal
<http://www.jeanne-mance.fr/>

Le Centre Présence religieuse intercommunautaire
<http://www.centrepri.qc.ca>

Site de l'Hôtel-Dieu de Montréal
<http://www.chumtl.net/a-propos/histoire/hd.fr.html>

Alfred Bessette, dit le Frère André

Dictionnaire biographique du Canada en ligne
<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=42128&query=Bessette>

L'encyclopédie canadienne
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=flARTF0000205>

Oratoire Saint-Joseph
http://www.saint-joseph.org/fr_1064_index.asp

John William Dawson

À propos de McGill : John William Dawson
<http://francais.mcgill.ca/about/history/pioneers/dawson/>

Dictionnaire biographique du Canada en ligne
<http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?Biold=40181&query=john%20AND%20william%20AND%20dawson>

Les sulpiciens

Côte-des-Neiges, le patrimoine de Montréal. Pignon sur rue. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
<http://www.cimetierenddn.org/fr/cimetiere/historique.aspx>
http://www.sulpc.org/350sulpiciens_v9.pdf

Recitus
http://www.sulpc.org/350sulpiciens_v9.pdf

Frederick Law Olmsted

Le mont Royal, nature urbaine, revue Continuité, n° 90, automne 2001.

La montagne en question, documents 1 et 2, Ville de Montréal et groupe GIUM, 1988.

Centre canadien d'architecture
<http://www.cca.qc.ca/pages/Niveau3.asp?page=olmsted&lang=fra>

Site du mont Royal
<http://www.lemontroyal.qc.ca/fr/connaître-le-mont-royal/la-petite-histoire-du-mont-royal.sn>

Situation d'apprentissage 2

Titre Les Montréalaises ont des points en commun : lesquels?

Résumé de la tâche En équipe de deux, les élèves réalisent deux productions :

1. une carte qui situe l'ensemble montréalais dans le sud-ouest du Québec;
2. un abécédaire qui rassemble, sous chaque lettre de l'alphabet, une caractéristique ou un enjeu propre à *l'une* des Montréalaises.

À la fin, l'enseignant met à profit le travail des équipes en invitant la classe à bâtir un abécédaire collectif des réalités communes à *toutes* les Montréalaises.

Intention pédagogique En lien avec les compétences disciplinaires propres à chaque programme, l'élève est amené à :

- s'approprier les repères cartographiques des territoires où se situent les Montréalaises;
 - s'approprier les grandes caractéristiques des Montréalaises;
 - mettre à profit ses connaissances scientifiques;
 - construire les concepts pour interpréter les enjeux propres aux Montréalaises;
 - développer une vision commune des Montréalaises.
-

Matériel Un carton ou une feuille d'environ 11x17 pour tracer la carte

La carte de la région métropolitaine de Montréal

Un atlas du Québec

Les fiches de contenu du document pédagogique

Une feuille-réponse par équipe (jointe)

Fiche-exemple d'un abécédaire, destinée à l'enseignant (jointe)

Durée Plus ou moins deux périodes de 75 minutes.

DÉROULEMENT

- Préparation**
1. Attribuer une des Montérégiennes à chaque équipe de deux.
 2. Poser le problème suivant :
Chaque Montérégienne est différente des autres. Pouvez-vous nommer un trait spécifique à la colline qui vous a été attribuée? Mais elles ont aussi plusieurs points en commun. En connaissez-vous? Noter quelques réponses au tableau, sans trop commenter à cette étape.
 3. Inviter à approfondir la question à l'aide des deux activités suivantes :
 - la réalisation d'une carte qui situe toutes les Montérégiennes dans les régions du sud-ouest du Québec;
 - trouver des mots qui commencent par chaque lettre de l'alphabet et qui désignent des caractéristiques ou des enjeux propres à la Montérégienne.

RÉALISATION

Étape I

Réalisation de la carte

1. Chaque équipe construit une carte schématique en situant les repères suivants :
 - le fleuve Saint-Laurent;
 - les îles de Montréal et de Laval;
 - les rivières Outaouais, Châteauguay, Richelieu, Yamaska;
 - les villes de Montréal, Laval et Longueuil; les municipalités d'Oka, de Saint-Bruno-de-Montarville, de Beloeil, de Chambly, de Rougemont, de Granby, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Bromont et de Sherbrooke;
 - les collines Montérégiennes;
 - les autoroutes 10 et 20;
 - la frontière avec l'Ontario et les États-Unis.
2. Suggérer que la colline attribuée à l'équipe se distingue par un symbole (ex. couleur).

Note : Selon la capacité et l'intérêt des élèves, on peut aussi leur demander d'ajouter des caractéristiques propres à « leur » colline. Ex. consulter la fiche de contenu *À qui appartient les Montérégiennes?* pour indiquer si les terres sont publiques ou privées, ou encore pour trouver le nom des municipalités auxquelles cette colline est rattachée.

RÉALISATION

Étape 2 Réalisation de l'abécédaire

Distribuer la fiche de travail *Abécédaire*.

À l'aide des documents disponibles, les élèves doivent réaliser les tâches qui suivent.

1. Avec chaque lettre de l'alphabet, trouver un mot qui représente une caractéristique ou un enjeu de leur colline; noter ce mot sur la fiche.
Ex. Lettre « P » : pomiculture; promoteur.
Lettre « E » : écosystème, exploitation.

Note : Il y a plusieurs façons de gérer cette activité, selon le temps disponible et les caractéristiques des élèves. On peut demander aux élèves de trouver le plus de mots possibles pour chaque lettre de l'alphabet; un seul mot pour chaque lettre de l'alphabet; un ou plusieurs mots pour dix lettres au choix de l'équipe. On peut autoriser un groupe de mots, etc. On peut aussi éliminer les lettres k, w, x, y et z, ou encore donner une réponse pour certaines lettres et encourager les élèves à en trouver d'autres. Il est toutefois suggéré de poser certaines contraintes : par exemple, interdire les noms des municipalités qui devraient plutôt être placés sur la carte; limiter les noms des éléments de la faune et de la flore : ce n'est pas un abécédaire naturaliste.

2. Justifier, en une phrase, le choix du mot. Ex. Écosystème : Le mont Rougemont compte quatre écosystèmes forestiers exceptionnels.
3. Choisir au moins cinq mots qui peuvent être représentés sur la carte par un symbole (ex. urbanisation, transport, forêt, etc.).
4. Terminer la carte, lui donner un titre et faire une légende.

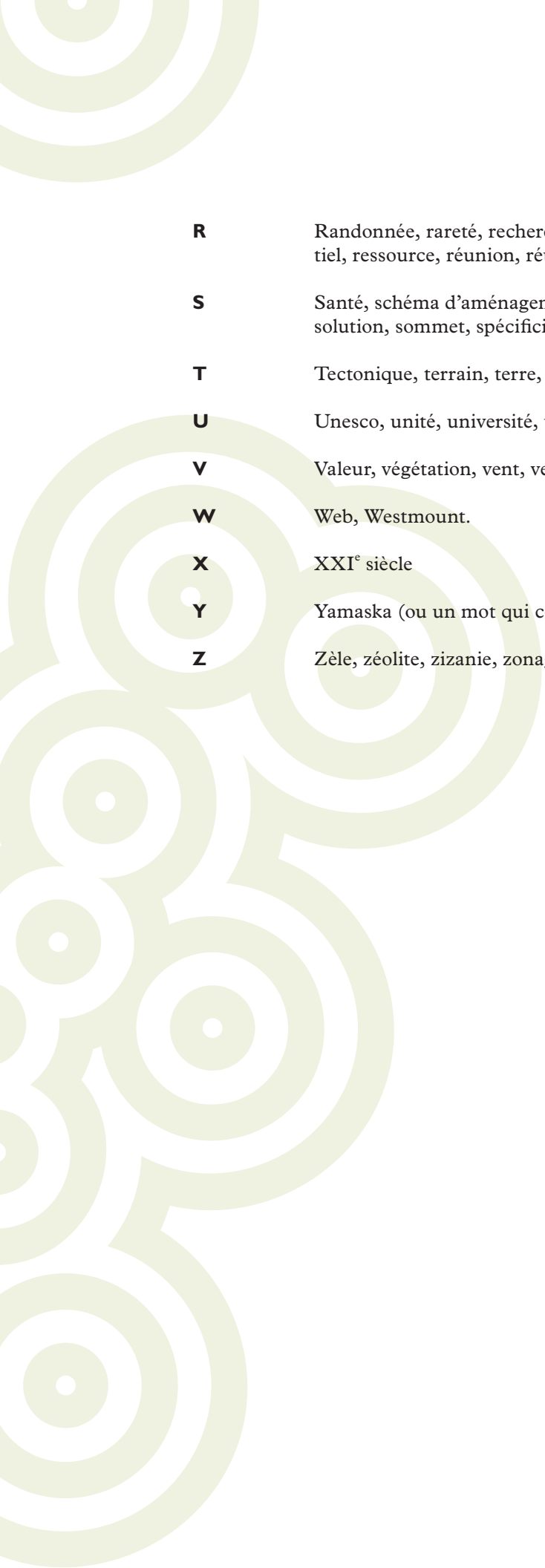
Intégration

1. Écrire les lettres de l'alphabet au tableau ou projeter un transparent de la fiche vierge de l'élève.
2. Afficher les cartes les mieux réussies. Une colline fait partie d'un environnement. La carte le représente-t-elle correctement?
3. Rappeler le problème de départ : les mots trouvés sont-ils spécifiques à une colline ou communs à l'ensemble montérégien?
4. Pour chaque lettre, à tour de rôle, chaque équipe donne un mot qui désigne, selon elle, une caractéristique ou un enjeu *commun* aux Montérégiennes. Les noter au tableau. Tout le monde est-il d'accord? Exiger une justification au besoin. Aider les élèves à préciser s'il s'agit d'une caractéristique ou d'un enjeu. Faire référence aux cartes des élèves, lorsque c'est pertinent.
5. Amener les élèves à prendre conscience des caractéristiques et des enjeux *communs* aux Montérégiennes.

Fiche 2.1 — Fiche de référence, destinée à l'enseignant ou l'enseignante

ABÉCÉDAIRE MONTÉRÉGIE

- A** Accessibilité, acériculture, activité, agriculture, aménagement, antenne, anthropologie*, aqueduc, archéologie, architecture, arrondissement, autochtone, avenir, axe.
- B** Bassin versant, bâtiment, beauté, biodiversité, biologie*, biosphère, boisé.
- C** Canton, carrière, carte, chemin, cimetière, circulation, citoyen, citoyenneté*, cohabitation, colline, commun, concertation, conciliation, conflit, conscience consensus, conservation, construction, consultation, corridor forestier, crétacé, croissance, culture, cyclisme.
- D** déchet, découvrir, défi, densité, développement, développement durable, devenir, différence, diversité, droit.
- E** Eau, économie*, écorégion, écosystème, écoterritoire, éducation, emblème, enjeu, ensemble montérégien, environnement, espace, évolution, exploitation.
- F** Faune, festivités, flancs, fleuve, flore, forêt, frontière.
- G** Gare, Gault, genèse, génétique, géographie*, géologie, gestion, gîte.
- H** Habitat, halte, histoire, hiver, hôpital, humus, hydrographie.
- I** Ignée, immobilier, industrialisation, innovation, intrusive, invention.
- J** Joyau, juste, justification.
- K** Kahnawake, kilomètre, Kondiaronk.
- L** Lac, lieu, limite, localisation, localité, lot, lotissement, lutte.
- M** Magma, mairie, maisons, marche, McGill, mémoire, milieu humide, mise en valeur, montagne, municipalité, municipalité régionale de comté.
- N** National, nature, niche (écologique), niveau de vie, nombre.
- O** Observation, option, ordre, organisation, organisme, orogénèse.
- P** Parc, passé, patrimoine, paysage, piste, plan, planification, point de vue, politique, pomiculture, population, potentiel, privé, problème, projet, promenade, promoteur, propriétaire, protection, public.
- Q** Qualité de vie, quartier, Québec, que faire? querelle, question.

- 
- R** Randonnée, rareté, recherche, regard, région, relation, réseau, réserve, résidentiel, ressource, réunion, réunir, richesse, rivière, roche, route, rue.
- S** Santé, schéma d'aménagement, science, services, siècle, site, smog, société, sol, solution, sommet, spécificité, sylviculture, symbole, système.
- T** Tectonique, terrain, terre, territoire, toponymie, tourisme, train, transport.
- U** Unesco, unité, université, urbain urbanisation, urbanisme, usage, utilité.
- V** Valeur, végétation, vent, verger, vert, village, ville, vision, visiteur, voie, vue.
- W** Web, Westmount.
- X** XXI^e siècle
- Y** Yamaska (ou un mot qui contient un y comme « paYsage »).
- Z** Zèle, zéolite, zizanie, zonage, zone,

Fiche 2.2 — Fiche-réponse de l'élève

ABÉCÉDAIRE MONTÉRÉGIEN

Lettre	Mot	Justification
A		
B		
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		
J		
K		
L		
M		
N		
O		
P		
Q		
R		
S		
T		
U		
V		
W		
X		
Y		
Z		

Situation d'apprentissage 3

Titre Les Montérégiennes en photo. Qu'est-ce qu'on « voit »?

Résumé de la tâche En équipe de quatre, les élèves doivent réaliser un montage photo sur une Montérégienne de leur choix. D'abord, les élèves choisissent une des collines et deux concepts parmi une liste de sept. Ensuite, ils doivent s'entendre sur le choix de quatre photos qui représentent le mieux leur thème, et écrire une justification. Enfin, un membre de l'équipe présente le montage devant la classe.

Intention pédagogique En lien avec les compétences disciplinaires propres à chaque programme, l'élève est amené à :

- construire les concepts pour interpréter les enjeux propres aux Montérégiennes;
- décoder des paysages montérégiens;
- inscrire les Montérégiennes dans des territoires organisés;
- mettre à profit ses connaissances scientifiques;
- développer une vision commune de l'ensemble montérégien.

Matériel Voir la liste des sites Internet suggérés.

Durée Plus ou moins trois périodes de 75 minutes.

DÉROULEMENT

Préparation 1. Écrire au tableau sept concepts choisis parmi les suivants :

Territoire — Société — Paysage — Écosystème — Biodiversité —
Développement durable — Habitat — Niche écologique* —
Orogenèse* — Patrimoine — Environnement — Aménagement —
Parc naturel — Ressource — Enjeu — Réserve écologique* — Protection —
Conservation — Évolution — Industrialisation — Urbanisation —

Note : Ces concepts ont surtout été choisis parmi ceux du programme de géographie et de science. Selon la matière, l'enseignant peut choisir dans cet ensemble les sept concepts les plus pertinents.

2. Former des équipes de quatre et expliquer la tâche aux élèves : Réaliser un montage photo sur une Montérégienne de leur choix.
3. Présenter les consignes.
 - Choisir deux des sept concepts écrits au tableau. Ex. Paysage et patrimoine; biodiversité et développement durable.
 - Choisir une des Montérégiennes. L'équipe obtient ainsi le titre de son montage. Ex. *Paysage et patrimoine au mont Saint-Bruno; Environnement et développement durable au mont Brome; Niche écologique et biodiversité au mont Saint-Hilaire.*
 - Faire une recherche dans Internet pour trouver des photos qui représentent ce titre. Chaque coéquipier propose des photos.
 - Après discussion, sélectionner les quatre photos qui représentent le mieux ce thème.
 - Rédiger un paragraphe justifiant le choix des photos en lien avec le titre. Inviter les élèves à se référer au glossaire ou à d'autres fiches de contenu du document.
 - Réaliser le montage photo (à l'aide de l'ordinateur ou sur un carton) : écrire le titre; disposer les photos; sous chaque photo, écrire une courte description du contenu de l'image et bien indiquer la source. Coller ou transcrire le texte de justification.

Réalisation 1. Les équipes réalisent les consignes.

2. Inviter les élèves à consulter les sites Internet suggérés et les fiches de contenu. Au besoin, fournir des explications en cours magistral.

Note : Selon la localisation de l'école, les élèves prendront peut-être eux-mêmes des photos ou demanderons à leurs proches de leur en prêter.

- Intégration**
1. Chaque équipe est invitée à présenter son montage devant la classe. Vérifier la compréhension des concepts et la cohérence des liens établis avec les images. L'enseignant peut tenir des statistiques au tableau sur les concepts et les collines qui ont été choisis par les élèves. Si des concepts ou des Montérégiennes n'ont pas été retenus, demander aux élèves ce qui a motivé leur choix.
 2. Discuter avec les élèves des forces et des faiblesses du support photographique pour témoigner des réalités des Montérégiennes. Qu'est-ce qu'on voit? Qu'est-ce qu'on ne voit pas? Ces photos auraient-elles le même sens sans les mots qui les accompagnent?
 3. Enfin, demander aux élèves d'écrire individuellement sur un petit carton une réalité des Montérégiennes qui leur semble importante, mais qui n'a pas été représentée dans les montages photos. Au cours suivant, lire les cartons en classe.

Suggestion : Discuter avec les élèves de la notion de « paysage emblématique »*, c'est-à-dire un paysage « porteur ou non de traces d'occupation ancienne, qui a fait l'objet d'une valorisation explicite, et ce, le plus souvent de longue date. » (*Guide de gestion des paysages au Québec*, p.92.) S'il y a lieu, faire choisir une photo qui pourrait être le paysage emblématique d'une Montérégienne. À discuter : Est-il possible de trouver une photo capable de représenter un tel paysage pour tout l'ensemble montérégien?

Liste de sites Internet suggérés pour la situation d'apprentissage 3

Mont Royal

Le mont Royal
<http://www.lemontroyal.qc.ca/carte/fr/index.sn>

Communauté métropolitaine de Montréal/Colloque *Les Montérégiennes* – *Un avenir commun*
http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/montereгиennes/seance_3_daniel_lafond.pdf

Musée McCord, le Mont Royal à Montréal
http://www.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=11&tablename=theme&elementid=62__true

Bureau du mont Royal, le mont Royal en images
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1676,2442744&_dad=portal&_schema=PORTAL

Bureau du mont Royal, l'art public du mont Royal
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1676,2442737&_dad=portal&_schema=PORTAL

Héritage Montréal
www.heritagemontreal.qc.ca

Le grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal
<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/>

Mont Saint-Bruno

Nature-action Québec
<http://www.nature-action.qc.ca/page-projet/pro-lacs.html>
http://www.nature-action.qc.ca/corridor_forestier/index_corridor.html

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
<http://www.sepaq.com/pq/msb/fr/>

Fondation du mont Saint-Bruno
http://www.nature-action.qc.ca/corridor_forestier/PDF/Depliant_FMSB_20060302.pdf

Mont Saint-Hilaire

Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire
<http://www.centrenature.qc.ca/>

Communauté métropolitaine de Montréal, Colloque *Les Montérégiennes* – *Un avenir commun*
http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/montereгиennes/seance_3_genevieve_poirier.pdf

McGill, Réserve naturelle Gault
<http://français.mcgill.ca/gault/>

La maison amérindienne
<http://www.maisonamerindienne.com/large/index.php?lang=fr>

Société d'histoire de Beloeil – mont Saint-Hilaire
http://www.shbmsh.org/pages/page_frm.html

Réserve de la biosphère du mont Saint-Hilaire
<http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Hilaire/>

Patrimoine hilairemontais
<http://patrimoinehilairemontais.org/index.php>

Mont Saint-Grégoire

Centre d'interprétation du milieu
écologique du Haut-Rochelieu
(CIME)

<http://www.cimehautrichelieu.qc.ca/>

Tourisme montréalaise

[http://www.tourisme-monteregie.qc.ca/
index_fr.html](http://www.tourisme-monteregie.qc.ca/index_fr.html)

Rougemont

Tourisme Rougemont

<http://www.tourismerougemont.com/>

Association pour la protection et
le développement durable du mont
Rougemont

<http://www.apddmr.ca/>

Nature-Action Québec

[http://www.nature-action.qc.ca/index-
mont-rougemont.html](http://www.nature-action.qc.ca/index-mont-rougemont.html)

Communauté métropolitaine de
Montréal (CMM)

Ateliers découverte du mont
Rougemont

[http://www.nature-action.qc.ca/pdf/pdfs-
rougemont/D%E9pliant%20Ateliers%20
D%E9couverte.pdf](http://www.nature-action.qc.ca/pdf/pdfs-rougemont/D%E9pliant%20Ateliers%20D%E9couverte.pdf)

Tourisme Montréalaise

[http://www.tourisme-monteregie.qc.ca/
index_fr.html](http://www.tourisme-monteregie.qc.ca/index_fr.html)

Mont Shefford

Station de ski mont Shefford

<http://www.montshefford.com/>

Le canton de Shefford

[http://www.cantonshefford.qc.ca/visite/
index.html](http://www.cantonshefford.qc.ca/visite/index.html)

Municipalité du Canton de Shefford

[http://www.cantonshefford.qc.ca/page.ph
p?page=MunicipaliteCantonShefford](http://www.cantonshefford.qc.ca/page.php?page=MunicipaliteCantonShefford)

Tourisme Cantons-de-l'Est

[http://www.cantonsdelest.com/atrce/
fr/modules/visite/villes_et_villages/info.
php?municipalite=47035](http://www.cantonsdelest.com/atrce/fr/modules/visite/villes_et_villages/info.php?municipalite=47035)

Mont Brome

Circuit patrimonial de Bromont

[http://www.bromont.net/Ville_de_
Bromont/A_propos_de_Bromont/
index_circuit_low.htm](http://www.bromont.net/Ville_de_Bromont/A_propos_de_Bromont/index_circuit_low.htm)

Tourisme Granby-Bromont

[http://www.haute-yamaska.com/
Tourisme/Asp/Accueil.asp?L=Fr](http://www.haute-yamaska.com/Tourisme/Asp/Accueil.asp?L=Fr)

Tourisme Bromont

[http://www.tourismebromont.com/
index_en.php](http://www.tourismebromont.com/index_en.php)

Tourisme Cantons-de-l'Est

[http://www.cantonsdelest.com/ATRCE/
fr/modules/visite/villes_et_villages/info.
php?municipalite=47005](http://www.cantonsdelest.com/ATRCE/fr/modules/visite/villes_et_villages/info.php?municipalite=47005)

Mont Yamaska

Le mont Yamaska sous mon aile

[http://nature-action.qc.ca/montyamaska/
importance.htm](http://nature-action.qc.ca/montyamaska/importance.htm)

Mont Mégantic

Société des établissements de plein air
du Québec (Sépaq)

<http://www.sepaq.com/pq/mme/fr/> et
<http://www.sepaq.com/pq/mme/fr/>

Astrolab du parc national du mont
Mégantic

[http://www.astrolab-parc-national-mont-
megantic.org/](http://www.astrolab-parc-national-mont-megantic.org/)

Situation d'apprentissage 4

Titre « Vous êtes invités à un grand événement sur les Montérégiennes... »

Résumé de la tâche En équipe de trois, les élèves préparent un dépliant d'invitation à un événement sur les Montérégiennes (colloque ou autre). Deux contextes de réalisation sont proposés. Dans les deux cas, les élèves doivent d'abord trouver un thème commun, décrire le contenu des activités, choisir des conférenciers, etc. Ensuite, ils réalisent le dépliant. Enfin, les dépliants sont échangés entre les équipes. À l'aide de critères préalablement définis, les élèves évaluent la qualité des divers aspects de leurs productions.

Intention pédagogique En lien avec les compétences disciplinaires propres à chaque programme, l'élève est amené à :

- s'approprier les repères cartographiques des territoires où se situent les Montérégiennes;
- participer à des échanges d'information à caractère scientifique;
- interpréter et produire des messages à caractère scientifique;
- mettre à profit ses connaissances scientifiques pertinentes à l'organisation de l'événement;
- construire sa conscience citoyenne à l'échelle régionale et planétaire;
- développer une vision commune de l'ensemble montérégien.

Contexte de la tâche Au choix :

1. Se projeter 25 ans plus tard (les élèves auront alors près de quarante ans)... Un colloque est organisé sur les Montérégiennes. Préparez un dépliant d'invitation à cette rencontre.

OU

2. Des jeunes organisent un événement de leur choix sur les Montérégiennes. Par exemple : une fête populaire avec des invités scientifiques et culturels provenant des diverses régions concernées; la lecture de contes et de légendes; un rallye à pied ou à vélo; une exposition de photos ou de tableaux; des kiosques d'information; un grand débat public; un jeu de rôles; un circuit de sensibilisation; une murale de papier; etc. L'objectif est de sensibiliser les politiciens et le grand public au développement durable des collines Montérégiennes. Préparez un document d'invitation à cet événement (affiche, dépliant, page Web).

Matériel Feuille 8 1/2 x 14 pliée en quatre pour réaliser un dépliant

Feuille pour organiser l'information

Atlas du Québec

Sites Internet

Fiches de contenu du document pédagogique

Note : L'enseignant peut consulter le cahier du participant au colloque sur les Montérégiennes, tenu le 23 mai 2008 (site Internet de la CMM), surtout dans le but d'aider les élèves à trouver ce qui sera pareil ou différent... 25 ans plus tard.

Durée Plus ou Moins trois périodes de 75 minutes.

Le temps accordé à ce projet varie selon l'ampleur qui lui sera accordée. Par exemple, les élèves peuvent préparer seulement le document d'invitation. Mais on peut aussi en faire un projet interdisciplinaire, voire interclasse, où l'événement même est organisé. Les élèves jouent alors le rôle de conférenciers, d'animateurs de kiosques, etc.

DÉROULEMENT

Note : Le déroulement ci-dessous est rédigé en fonction du contexte du colloque (Tâche 1). Adaptez certaines consignes pour le contexte d'un événement réellement organisé par les jeunes (Tâche 2).

- Préparation**
1. Présenter le projet à la classe.
 2. Former des équipes de trois.
 3. En équipe, les élèves doivent :
 - choisir le thème du colloque;
 - formuler son objectif;
 - préciser à qui il s'adresse.
 4. Recueillir les idées. La classe vote pour la meilleure idée, qui devient alors le thème commun à toutes les équipes.
 5. Écrire le thème et l'objectif de l'événement au tableau.
 6. Expliquer la suite des consignes.



Le dépliant doit présenter :

- le thème et l'objectif;
- le contenu des activités (titre et résumé de la présentation en deux ou trois phrases);
- les conférenciers invités (profession et nom, réel ou fictif);
- le lieu¹⁸ où se tiendra le colloque et la date;
- un logo sur la page couverture;
- le tracé d'un itinéraire pour se rendre au lieu du colloque, à partir de trois grands centres : Montréal, Québec et Sherbrooke.

¹⁸Le choix du lieu peut faire l'objet d'un débat. Chaque municipalité à proximité d'une colline souhaitera probablement accueillir l'événement. Alors où va-t-on et pourquoi?

7. S'assurer que chaque membre de l'équipe a des tâches précises à réaliser. Ex. Chaque élève est responsable d'un atelier (thème, description, conférencier).

-
- Réalisation**
1. Prévoir du temps pour la recherche dans Internet ou dans d'autres sources.
 2. Aider les élèves à définir les thèmes importants dont il faudrait discuter, selon eux, dans 25 ans. Pourquoi ceux-là?
 3. Les élèves réalisent le dépliant.

- 
- 
- Intégration**
1. Présenter à la classe, brièvement et en les vulgarisant, les thèmes et les objectifs du colloque qui s'est tenu en 2008 : « En 2008, on parlait de... ».
 2. En quoi le dépliant de chaque équipe se démarque-t-il d'un dépliant qui aurait pu être fait de nos jours? Un élève de chaque équipe présente son dépliant à la classe et tente de prédire en quoi la réalité des Montérégiennes aura évolué.
 3. Recueillir les dépliants et les redistribuer de façon aléatoire aux équipes. Définir des critères pour évaluer la qualité de chaque aspect du dépliant (le logo, le contenu, l'itinéraire, etc.).
 4. Demander : « Iriez-vous à ce colloque? Oui ou non? Pourquoi? »

D'AUTRES IDÉES

Dans cette section, vous trouverez d'autres idées d'activités à réaliser sur les Montérégiennes, en vous appuyant sur les fiches documentaires. Ces activités peuvent être intégrées à l'une ou l'autre des phases d'une situation d'apprentissage. À vous de les adapter à votre guise, comme travail individuel ou travail d'équipe, en fonction des contenus de cours ou du programme que vous enseignez.

1. Des idées pour comparer les Montérégiennes

Élaborer un tableau comparatif des activités qu'on retrouve sur chaque Montérégienne. Établir des catégories.

Nommer trois caractéristiques communes à toutes les Montérégiennes. Ex. le développement humain; les espaces naturels à protéger; la présence de routes et de stationnements.

Trouver deux exemples de caractéristiques spécifiques à une seule des Montérégiennes. Ex. l'Astrolab du

mont Mégantic; le mont Saint-Hilaire, la réserve mondiale de la biosphère.

Nommer deux enjeux communs aux Montérégiennes. Ex. les enjeux de protection et de mise en valeur de l'environnement (milieux humides, érosion des pentes, qualité de l'eau, bois, biodiversité) et du patrimoine (des paysages, cadre bâti); la gestion des activités récréotouristiques.

2. Les Montérégiennes, du point de vue de...

Proposer aux élèves d'adopter le point de vue d'un des nombreux professionnels ou scientifiques qui travaillent sur les Montérégiennes. Comment un biologiste, par exemple, envisage-t-il de protéger et mettre en valeur les Montérégiennes? Que propose-t-il et pourquoi? Écrire au tableau le nom de diverses professions. Ex. architecte paysager, biologiste, économiste, géographe, géologue, historien, écologiste, archéologue, urbaniste, etc. (voir les glossaires). Demander à chaque

« professionnel » d'écrire son point de vue en quelques phrases.

Dans le même esprit, proposer aux élèves d'adopter le point de vue d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs (ex. agriculteur, touriste, maire d'une municipalité ou ministre du Développement durable, promoteur, etc. Faire compléter la phrase : « Je suis monsieur ou madame X. Pour moi, les Montérégiennes représentent... parce que... ».

3. Si les Montérégiennes pouvaient parler.

Créer un contexte fictif et ludique : les Montérégiennes se sont « réunies » pour discuter de leur avenir! Proposer aux élèves de rédiger une *Charte des Montérégiennes* comprenant les cinq demandes que les collines jugent les plus importantes pour leur avenir. Le texte commence par : « Nous, les Montérégiennes, souhaitons que... ». En donnant ainsi la parole aux Montérégiennes, les élèves révèlent leurs représentations de la protection et

de la mise en valeur. Ils expriment leur compréhension de l'avenir de ces collines. Ils feront sans doute face à des demandes contradictoires. Ex. la biodiversité versus le développement de nouvelles pistes de ski alpin. Les élèves lisent leur Charte devant la classe. Montrer les points communs et les différences. Rappeler qu'en réalité, derrière le « point de vue des Montérégiennes » se cachent des individus et des groupes d'intérêts.

4. Les Montérégiennes, des cartes postales?

Fabriquer une carte postale à deux faces (format 8 ½ x 11 divisée en deux). La première carte doit représenter une facette attrayante d'une Montérégienne. Les élèves trouvent une image ou font un croquis. Ex. Un paysage bucolique, un coucher de soleil, des sentiers de ski. Au dos de cette carte, ils rédigent un paragraphe mettant en valeur les caractéristiques de cette colline, en imitant le style d'un guide touristique. Cette carte pourrait être distribuée dans les bureaux d'information touristique.

L'autre carte doit représenter un des risques encourus par cette même colline. Ex. une espèce menacée, une zone déboisée, un stationnement rempli de voitures, etc. Au dos de cette deuxième carte, les élèves écrivent un

paragraphe mettant en garde contre le risque que représentent le développement et l'urbanisation. Cette carte pourrait être distribuée par une association de protection de la montagne, par exemple.

Afficher les cartes au mur ou organiser un système d'échange entre les équipes. Discussion : Que se passe-t-il si trop de gens veulent « vivre dans la carte postale » attrayante? Que se passe-t-il si trop de gens distribuent la carte postale des risques? Comment concilier ces deux facettes de la réalité? Comment aménager les Montérégiennes en composant avec les activités humaines? Dresser une liste de mesures à prendre pour y arriver ou donner des exemples de compromis prometteurs.

5. Préparer une visite guidée des Montérégiennes.

Créer le contexte fictif d'un échange avec une école d'une région du Québec ou d'un autre pays. Les élèves préparent une visite guidée d'une Montérégienne de leur choix : itinéraire, choix des arrêts, contenu de la présentation à chaque arrêt, description des intérêts sur divers plans : scientifique, patrimonial, etc. Voir à ce que toutes les Montérégiennes soient choisies dans la classe. Qu'est-ce que les élèves jugent important de montrer? Intégrer quelques contraintes. Ex. monter aux visiteurs des aspects positifs, mais aussi des aspects moins reluisants, des

défis à relever en regard de la mise en valeur des collines. S'assurer que les volets scientifiques et de l'univers social sont représentés. Si les visiteurs viennent d'un autre pays, ne risquent-ils pas de trouver banales ces petites collines? Comment les convaincre de leur valeur? Si les conditions le permettent, réaliser cette excursion sur le terrain d'une des Montérégiennes. Sinon, organiser un échange dans la classe pour que toutes les équipes « visitent » une colline qu'ils ne connaissent pas.

6. « Il était une fois une colline... »

Au début du cours, commencer la lecture d'un conte ou d'une légende sur les Montérégiennes (voir, par exemple, les ouvrages de Pierre Lambert en médiagraphie). S'arrêter à un moment intrigant du récit et demander aux élèves d'inventer la suite (environ un paragraphe). Demander à quelques élèves de lire leur composition et terminer en lisant la vraie fin de l'histoire. Exploiter le contenu du récit pour que les élèves s'approprient des connaissances (localisation, nom de lieux, paysages, personnages, etc.).

On peut aussi commencer un cours en lisant une légende où des phénomènes naturels sont interprétés de

façon non scientifique (ex. volcan, astronomie, climat). Demander aux élèves ce qu'ils en pensent : peut-on expliquer ces étranges phénomènes? Poursuivre en faisant chercher par les élèves l'explication scientifique de ces phénomènes. Montrer que les êtres humains ont besoin de ces deux formes d'interprétation du monde : la fiction et la science. Montrer que les connaissances scientifiques évoluent également.

7. Interroger un personnage qui a vécu autrefois sur une des Montérégiennes.

Pour utiliser autrement les fiches qui décrivent des personnages dont le rôle a été important au mont Royal et au mont Saint-Hilaire, placer les élèves dans le rôle d'un journaliste contemporain qui recule dans le temps pour interroger un des acteurs des siècles précédents sur son rôle dans la mise en valeur de cette colline. On peut aussi proposer une table ronde où plusieurs acteurs ayant vécu à des époques différentes sur une même col-

line sont convoqués pour dire ce qu'ils ont fait et pour commenter les enjeux d'aujourd'hui.

8. «Si je creusais dans cette colline, je trouverais...»

Choisir une Montérégienne ou partager l'ensemble montérégien entre les élèves de la classe. Imaginons qu'il soit possible de creuser à divers endroits de cette colline, qu'est-ce qu'on trouverait? Les découvertes des élèves seront essentiellement d'ordre géologique (structure de la colline, structure de la Terre, types de roche, patrimoine géologique) ou archéologique (objets rattachés aux cultures amérindiennes ou aux activités des habitants, du 16^e siècle au 19^e siècle).

GLOSSAIRE DES CONCEPTS

AMÉNAGEMENT Ensemble des actions qui servent à transformer un territoire selon les besoins et les intérêts de la population qui l'occupe.

BIODIVERSITÉ Notion créée à partir des mots diversité et biologie. Désigne la variété des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, microorganismes), des communautés formées par ces espèces et des habitats dans lesquels elles vivent. (D'après la Convention sur la diversité biologique, Rio, 1992.)

CITOYENNETÉ Qualité de citoyen dans une société démocratique où s'exercent des droits et des devoirs individuels et collectifs.

CORRIDOR FORESTIER Parcelle d'habitat reliant des espaces fragmentés pour permettre le déplacement de la faune et enrichir la diversité de la flore.

CONSERVATION Action de maintenir dans l'état original un bien, un site ou un paysage afin de le préserver de la destruction.

CONSCIENCE CITOYENNE Faculté de se sentir partie prenante du territoire et du monde, en relation avec les autres. Capacité de construire la distance du réel nécessaire pour réfléchir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (Commission Brundtland, 1989). La mise en œuvre du développement durable suppose des compromis entre les intérêts des générations; entre les pays industrialisés et les pays en développement; et entre les besoins des êtres humains et la protection des écosystèmes.

ÉCOSYSTÈME Ensemble dynamique formé d'organismes vivants qui sont en interaction entre eux et avec leur environnement non vivant.

ENJEU Préoccupation majeure qui peut faire pencher la balance en faveur ou en défaveur du projet. (*Dictionnaire du développement durable*, 2004.)


ENVIRONNEMENT Ensemble des interactions qui existent entre l'être humain et ce qui compose son milieu de vie. Ces composantes sont à la fois physiques, chimiques, biologiques, écologiques, sociales et culturelles¹⁹.

ÉVOLUTION Suite des transformations progressives d'une situation dans le temps ou dans l'espace.

HABITAT Lieu ou site dans lequel un organisme ou une population (espèce) existe à l'état naturel et qui permet de répondre à ses besoins biologiques. Sur le plan humain, l'habitat est l'ensemble des conditions matérielles, sociales et culturelles qui définissent le cadre de vie.


¹⁹ Voir « Science de l'environnement » dans le glossaire des sciences.

NICHE ÉCOLOGIQUE	Ensemble des conditions nécessaires à la survie d'une population (taille du domaine vital, température, climat, nourriture, etc.).
OROGENÈSE	Formation des montagnes résultant des mouvements de l'écorce terrestre.
PAYSAGE	Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations. (Convention européenne du paysage, 2001, dans <i>Le guide du paysage québécois</i> , Conseil québécois du paysage.)
PAYSAGE HUMANISÉ	Un paysage humanisé est une aire constituée à des fins de protection de la biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique. Le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés au fil du temps par des activités humaines en harmonie avec la nature. Ces composantes présentent des qualités intrinsèques remarquables. Leur conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine. (Loi sur la conservation du patrimoine naturel.)
PAYSAGE EMBLÉMATIQUE	Paysage, porteur ou non de traces d'occupation humaine, qui a fait l'objet d'une valorisation explicite par la collectivité et ce, le plus souvent de longue date. (D'après le <i>Guide de gestion des paysages au Québec</i> , Lire, comprendre et valoriser le paysage, 2008.)
PARC NATUREL	Grand espace découpé et administré afin de protéger son patrimoine naturel.
PATRIMOINE	Objet, site ou paysage reconnu par la société comme le témoin d'une époque et qui mérite d'être conservé et mis en valeur. (Rapport du Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, 2000.)
PROTECTION	Action visant à empêcher la destruction d'un espace et à mettre en place les conditions nécessaires à son développement.
RÉSEAU	Liens entre des éléments qui facilitent les échanges de biens, de personnes et d'informations. Ex. réseau routier, réseau d'amis.
RÉSERVE ÉCOLOGIQUE	Zone protégée en raison de son intérêt écologique et où les activités humaines y sont soit réglementées, soit interdites. (<i>Dictionnaire du développement durable</i> , 2004.)
RESSOURCE	Moyen pour créer de la richesse et permettre à la population de pourvoir à l'ensemble de ses besoins.
SOCIÉTÉ	Population qui occupe un territoire donné et qui est régie par ses propres institutions. Vivre en société implique une organisation, des échanges, des liens de coopération et des rapports de pouvoir. (D'après le <i>Dictionnaire de géographie</i> , 2003.)



TERRITOIRE Espace que des humains se sont approprié, qu'ils ont transformé et auquel ils ont donné un sens et une organisation particulière. (MELS, *Programme de formation de l'école québécoise, Géographie, 1^{er} cycle du secondaire, 2003.*)

URBANISATION Processus de concentration de la population et des activités dans des agglomérations urbaines. (*Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2003.*)



GLOSSAIRE DES SCIENCES

Note : Il n'y a pas une seule définition d'une science puisqu'il faut tenir compte des courants de pensée et des champs de spécialisation à l'intérieur d'une même discipline. Les définitions suivantes donnent une idée générale de chacune des sciences à des élèves du premier cycle du secondaire.

AMÉNAGEMENT Science de l'aménagement qui étudie et planifie les actions collectives sur un espace, un territoire ou un paysage. Le but est d'organiser les espaces de façon à maximiser leur utilisation dans une perspective durable. Un schéma d'aménagement est l'outil qui permet de planifier ces actions.

ANTHROPOLOGIE Science qui étudie les êtres humains à partir de leurs caractéristiques biologiques et sociales. L'anthropologie physique étudie plus spécifiquement l'évolution et l'adaptation des humains en tant qu'êtres biologiques. L'anthropologie sociale et culturelle s'intéresse à la vie des humains en société à travers leurs langues, leurs coutumes, leurs pratiques, leurs croyances et leurs institutions.

ARCHÉOLOGIE Science qui étudie les civilisations anciennes à partir de leurs traces matérielles.

BIOLOGIE Au sens général, la biologie est la science de la vie. Elle étudie les divers organismes vivants, actuels et fossiles.

ÉCOLOGIE Science qui étudie les interactions entre les organismes vivants (y compris l'être humain) et le milieu.

ÉCONOMIE Science qui étudie comment les sociétés humaines produisent des richesses et les distribuent. L'économie cherche à comprendre la production, la distribution et la consommation des biens, des services et des ressources, à travers des réseaux d'échanges et d'épargne.

GÉOGRAPHIE Science qui étudie l'organisation des territoires. La géographie étudie les questions que soulèvent les diverses actions humaines dans un espace mondial différencié et organisé en territoires.

GÉOLOGIE Science qui étudie l'origine de la Terre, sa formation, sa composition et son évolution.

GÉOMORPHOLOGIE Science qui étudie les formes du relief terrestre et les processus qui les façonnent.

HISTOIRE Science qui étudie les faits et les événements du passé, principalement à partir de l'analyse de sources écrites.

HYDROLOGIE Science qui étudie les propriétés des eaux à la surface et au-dessous de la Terre. L'hydrologie étudie la formation des eaux, leur déplacement, leur répartition dans le temps et l'espace et leur interaction avec l'environnement.

POLITIQUE Science qui étudie l'organisation des États et, plus globalement, les rapports de pouvoir entre les États, les groupes sociaux et leurs territoires.

SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT Ensemble des sciences de la nature et de la société qui étudient les relations entre les humains et leur environnement. Les études sur l'environnement portent sur des problèmes liés à la biologie, à la chimie, à la faune et la flore, à la géologie, mais aussi au droit, à l'économie, à la géographie, à la sociologie, etc.

URBANISME Science qui étudie l'aménagement des espaces urbains. Un plan d'urbanisme est un document qui décrit les conditions d'utilisation des sols sur un territoire urbain.

MÉDIAGRAPHIE

Fiche 1 – À la découverte des Montérégiennes!

Des documents :

Bulletin Réserves de la biosphère au Canada, n° 19, mars 2008.

Commission de toponymie. *Dictionnaire illustré Noms et lieux du Québec*. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 2006.

LANDRY, B. et M. MERCIER, *Notions de géologie*, 3e édition, Modulo, 2002.

Nature Québec et Union québécoise de la conservation de la nature. *Rendez-vous sur la biodiversité. Les milieux naturels du Grand Montréal : bilan et perspectives*. Actes du Colloque 2006. Nature Québec/UQCN.

PAQUETTE, S., P. POULLAOUEC-GONIDEC et G. DOMON. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Gouvernement du Québec, 2008.

Des sites Internet :

Commission de toponymie du Québec
<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html>

Communauté métropolitaine de Montréal
www.cmm.qc.ca
<http://monteregiennes.cmm.qc.ca>

Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire

Ressources naturelles du Canada/Géopanorama

Collines Montérégiennes en 3 D
www.unites.uqam.ca/terre/monteregiennes/monteregiennes.html

Réserve naturelle Gault, mont Saint-Hilaire
<http://français.mcgill.ca/gault/>

Société des établissements de plein air du Québec
www.sepaq.com

Fiche 2- Les Montérégiennes ont une grande valeur. Laquelle?

Des documents :

APDDMR et Nature-Action Québec. *Plan de gestion durable du mont Rougemont. Une vision à partager, mont Rougemont*, Fondation de la Faune du Québec, janvier 2004, 26 p.
<http://www.nature-action.qc.ca/pdf/pdfs-rougemont/Plan%20de%20gestion%20durable%20du%20mont%20Rougemont%2001-04.pdf>

CAZELAIS, N. Une présence contre nature? *Continuité*, numéro spécial sur les parcs nationaux du Québec, n° 117, été 2008, p. 32-36.

Comité de planification du périmètre de la montagne. *Rapport sur la protection et la mise en valeur du périmètre de la montagne*, Ville de Mont-Saint-Hilaire, 23 février 2004, 23 p.
<http://www.centrenature.qc.ca/pdf/comiteperimetre/rapportcomite.pdf>

CÔTÉ, S. et C. CORMIER. *Synthèse des informations relatives à la connaissance sur le milieu naturel du mont Yamaska. Protection et développement durable du mont Yamaska. Nature-Action Québec et Fondation pour la conservation du mont Yamaska*. 40 p. et annexes.
http://www.afm.qc.ca/pdf-2007/NAQ06-mont_Yamaska.pdf

DESJARDINS, R. Un réseau branché sur la nature. *Continuité*, numéro spécial sur les parcs nationaux du Québec, n° 117, été 2008, p. 16-19.

DROUIN, M. *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*. Sainte-Foy, Presse de l'université du Québec, 2005.

GAUDREAU, V. Les sentiers de la controverse. *Continuité*, numéro spécial sur les parcs nationaux du Québec, n° 117, été 2008, p. 28-31.

LANDRY, B. « Les Montérégiennes : une anthologie du roc », *Quatre Temps*, automne 1999, p.3-44.

Montpetit, C. « Le mont Royal, avant les Montréalais », *Le Devoir*, 21 et 22 juin 2008, p. A-2.

Office de consultation publique de Montréal. La protection et la mise en valeur du mont Royal, 18 mars 2008.
<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P24/1a3.pdf>

OUELLET, M., P. GALOIS, R. PÉTEL et C. FORTIN. « Les amphibiens et les reptiles des collines montérégiennes : enjeux et conservation », *Le naturaliste canadien*, vol. 129, n° 1, hiver 2005, p.42-49.

Parc national du mont Saint-Bruno – 9 fiches synthèse.
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/Mt-Stbruno/index.htm>

RICHARD, É. « Conserver le patrimoine naturel du mont Royal, un défi à relever », *Franc Vert le Webzine environnemental*, hiver 2006, vol. 3, n° 1.
<http://www.francvert.org/pages/31dossierconserverlepatrimoinenaturel.asp>

RICHARD, É. et P. BÉDARD. « Le mont Royal : la montagne des montréalais », *Quatre-Temps*, automne 1999, p.20-21.

SAUVÉ L., T. BERRYMAN et C. VILLEMAGNE. « Terre en ville, terre en vue. Une pédagogie de l'appartenance ». Dans Pineau, G. et R. Barbier (dir.) *Habiter la Terre*. Paris, L'Harmattan, 2005, p. 191-211.
<http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/membres/articles/terre.pdf>

Des sites Internet :

Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont (APDDMR)
www.apddmr.ca

Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire (ACMSH)
<http://www.acmsh.org/>

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, base de données sur le patrimoine.
<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/>

Nature-action Québec
<http://www.nature-action.qc.ca>

Fiche 4 – Protégées, les Montérégiennes?

Des documents :

APDDMR et Nature-Action Québec. *Plan de gestion durable du mont Rougemont. Une vision à partager, mont Rougemont*, Fondation de la Faune du Québec, janvier 2004, 26 p.
<http://www.nature-action.qc.ca/pdf/pdfs-rougemont/Plan%20de%20gestion%20durable%20du%20mont%20Rougemont%2001-04.pdf>

BAZO, R. (dir.). *Synthèse des connaissances écologiques sur le Corridor forestier du mont Saint-Bruno. Protection et mise en valeur du Corridor forestier du mont Saint-Bruno – phase II*, Fondation du mont Saint-Bruno et Nature-Action Québec, mars 2007, 44 p.
http://www.afm.qc.ca/pdf-2007/FMSB06-Mont-St-Bruno_II.pdf

CÔTÉ, S. et C. CORMIER. *Synthèse des informations relatives à la connaissance sur le milieu naturel du mont Yamaska. Protection et développement durable du mont Yamaska*. Nature-Action Québec et Fondation pour la conservation du mont Yamaska. 40 p. et annexes.
http://www.afm.qc.ca/pdf-2007/NAQ06-mont_Yamaska.pdf


DUCHESNE, S., L. BÉLANGER, M. GRENIER et F. HONE. *Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole*. Environnement Canada, Service canadien de la faune (région du Québec) et Fondation Les oiseleurs du Québec inc., 1999.
http://www.qc.ec.gc.ca/faune/corridors_verts/html/corridors_verts_f.html

Mémoire de l'agence forestière de la Montérégie présenté à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, juin 2004.
http://www.commission-foret.qc.ca/memoires/doc_240_16_Agence.pdf

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Faune. Conservation volontaire.
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/conservation.htm>

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Vocabulaire de la forêt.
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/vocabulaire/index.jsp>

RICHARD, É. « Conserver le patrimoine naturel du mont Royal, un défi à relever », *Franc Vert le Webzine environnemental*, hiver 2006, vol. 3, n° 1.
<http://www.francvert.org/pages/31dossierconserverlepatrimoinenaturel.asp>



RUIZ, J. et G. DOYON. « Paysages de l'agriculture en mutation » dans P. Poullaouec-Gonidec, G. Domont et S. Paquette (sous la dir. de), *Paysages en perspective*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.

Société de la Faune et des Parcs du Québec. *Le plan directeur provisoire, Parc du Mont Saint-Bruno*, Direction de la planification et du développement des Parcs québécois, Septembre 2000, 51 p.

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/Mt-Stbruno/plan.pdf>

Des sites Internet :

Appalachian Corridor Appalachien

http://www.apcor.ca/newversion/fran/aca2.htm?reload_coolmenus

Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu – CIME Haut-Richelieu

<http://www.cimehautrichelieu.qc.ca/>

Centre de conservation de la Nature du mont Saint-Hilaire

www.centrenature.qc.ca

Fiche 5 – Menacées, les Montérégiennes?

Des documents :

CARDINAL, F. « Les Riders à l'assaut du Mont-Royal », *La Presse*, 1er juin 2008, p.A2-A3.

Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et l'Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, 2007. *Plan de conservation de la rainette faux-grillon – Ville de Longueuil*, Arrondissement Le Vieux-Longueuil, 44 p.

http://www.ciel-longueuil.org/Rainette_Longueuil_finale.pdf

DUCHESNE, S., L. BÉLANGER, M. GRENIER et F. HONE. *Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole*. Environnement Canada, Service canadien de la faune (région du Québec) et Fondation Les oiseleurs du Québec inc., 1999.

http://www.qc.ec.gc.ca/faune/corridors_verts/html/corridors_verts_f.html

GALOIS, P. et M. OUELLET. « Le grand Bois de Saint-Grégoire, un refuge pour l'herpétofaune dans la plaine montérégienne », *Le naturaliste canadien*, vol. 129, n° 2, été 2005, p.37-43.

GALOIS, P., M. OUELLET et C. FORTIN. « Les parcs nationaux du Québec : herpétofaune, intégrité écologique et conservation », *Le naturaliste canadien*, vol. 131, n° 1, hiver 2007, p.76-83.

GALOIS, P., M. OUELLET, R. PÉTEL et C. FORTIN. « Les amphibiens et les reptiles des collines montérégiennes : enjeux et conservation », *Le naturaliste canadien*, vol. 12, n° 1, hiver 2005, p.42-49.

Office de consultation publique de Montréal. *La protection et la mise en valeur du mont Royal*, 18 mars 2008.

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P24/1a3.pdf>



Glossaire

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Programme de formation de l'école québécoise*. Programmes de géographie, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, de science et technologie. 2003.

LÉVY J. et M. LUSSEAULT (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 2003.

BRODHAG C., F. BREUIL, N. GONDRAN et F. OSSAMA. *Dictionnaire du développement durable*, Éditions Multi-mondes et AFNOR, 2004.

ANNEXE I

DÉCLARATION SUR L'AVENIR DES MONTÉRÉGIENNES

Élaborée par les participants au colloque :
Les Montérégiennes – Un avenir commun
23 mai 2008

1. LE POURQUOI DE LA DÉCLARATION

Le colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun* s'inscrit dans une approche qui se veut le point de départ pour l'établissement de bases communes et l'élaboration de stratégies concertées pour mieux suivre leur évolution.

La présente déclaration a pour objectifs d'établir de façon consensuelle des constats sur les caractéristiques physiques des Montérégiennes, leurs qualités écologiques, leur signification culturelle et les grandes lignes d'une vision commune pour leur développement à venir.

2. LES CONSTATS

À la suite du déroulement du colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun*, nous, participants au colloque en venons aux constats suivants :

- nous jugeons nécessaire d'accroître la connaissance et la responsabilité de la population et des décideurs envers la protection et la mise en valeur des Montérégiennes comme un « ensemble » dans leurs diverses dimensions;
- nous voulons faire valoir l'image identitaire des Montérégiennes comme « ensemble »;
- nous entendons nous mobiliser pour assurer une convergence interrégionale des actions à entreprendre pour conserver les valeurs identitaire, écologique, paysagère, patrimoniale, historique et territoriale des Montérégiennes;
- nous manifestons notre volonté commune de bien cerner les enjeux et d'identifier les moyens d'atteindre une protection optimale de leurs écosystèmes;
- nous favorisons la concertation entre les divers intervenants et la mise en place d'instruments législatifs et réglementaires requis pour bien répondre aux enjeux de protection et de mise en valeur des Montérégiennes, dans une perspective de développement durable, en respectant les particularités de chacune.

3. UNE VISION D'AVENIR COMMUNE

Nous, participants au colloque *Les Montérégiennes – Un avenir commun*, déclarons que :

- les Montérégiennes constituent un patrimoine collectif naturel et culturel pour tous les Québécois qu'il est nécessaire de protéger et de transmettre aux générations futures;
- la connaissance des Montérégiennes, dans les domaines naturel et culturel, doit être enrichie et faire l'objet de diffusion et de sensibilisation auprès de la population et des décideurs concernés;
- la protection et la mise en valeur des Montérégiennes doivent devenir centrales parmi les orientations et objectifs des instances institutionnelles et gouvernementales;
- les règles de protection et de mise en valeur des Montérégiennes doivent s'inscrire dans une vision commune partagée et adoptée par toutes les instances concernées.

Les personnes présentes au colloque recommandent à la Table de concertation du Mont-Royal, à la Communauté métropolitaine de Montréal, aux Conférences régionales des élus concernées de se concerter pour mettre en place un mécanisme de suivi léger ayant comme tâche de procéder à un examen attentif des multiples propositions formulées au cours de ce colloque et de trouver les moyens d'impliquer les divers partenaires publics, privés, associatifs, institutionnels intéressés dans la protection et la mise en valeur des Montérégiennes.